

La Résistance

PRÉSENTE

LA DÉPÊCHE

JOURNAL DE LA DÉMOCRATIE

« Un journal comme le nôtre
a des devoirs auxquels il ne
se dérobera pas. »

LA DEPECHE, 22 juin 1940.

Prix : 5 francs

Ce réquisitoire a été dressé à la demande et sous la responsabilité des organisations, mouvements et partis de la résistance que voici :

*Confédération générale du travail;
Front national;
Mouvement de Libération nationale;
Mouvement républicain populaire;
Parti socialiste.
Parti communiste;
Confédération générale de l'agriculture;
Union des Femmes de France;
Action Féminine;
Association républicaine des anciens combattants;
Union de la jeunesse républicaine de France;
Jeunesses socialistes:*

Il est vendu au bénéfice des déportés de la presse clandestine et des familles de ceux qui, rédacteurs, imprimeurs, diffuseurs des journaux patriotes sous l'occupation sont morts pour que naisse une presse fidèle à la démocratie

De la presse en général et de « La Dépêche » en particulier

DANS le monde qui va mourir, toute entreprise de presse était essentiellement — tout comme une entreprise de fumisterie, avec laquelle elle avait souvent bien des points communs — une maison de commerce. Un journal c'était un conseil d'administration, servi par des journalistes et par des ouvriers, et c'était aussi — parfois, pas toujours — des milliers de lecteurs. Si nous exceptons quelques rares journaux de partis, dont la gestion était contrôlée par une organisation politique, la presse était « indépendante », c'est-à-dire qu'elle représentait des intérêts privés, des actionnaires soucieux de dividendes; or, l'argent, par définition même, n'est pas désintéressé : un journal avait pour mission de réaliser des bénéfices.

Le jeu était parfois subtil : tel industriel, lainier ou sucrier, commanditant « Paris-Soir », moins pour les gains que lui apportait directement celui-ci que pour l'influence qu'il lui valait auprès des pouvoirs publics, influence précieuse lorsqu'il s'agissait par exemple de fixer les tarifs douaniers. Le Comité des Forges et le Comité des Houillères n'étaient point propriétaires du « Temps » pour accroître les dividendes de leurs propres administrateurs, mais parce que ce journal officieux jouissait, tant auprès de l'étranger et des milieux intellectuels français qu'auprès de nos propres gouvernements d'une influence considérable. Mais qu'il s'agit d'un rapport immédiat et direct ou de profits garantis ou d'assurance, c'est à la recherche de bénéfices que s'appliquait avant tout la direction d'un journal.

Peu importait aux capitaux la politique déclarée, officielle du journal qu'ils commanditaient, et, tout de même, contrôlaient. En 1944, le « Midi Socialiste » (qui n'avait plus de socialiste que son titre, il est vrai) était, en fait, devenu la propriété des administrateurs de « La Dépêche ». Imaginer que le « Midi Socialiste » aurait pu, dans ces conditions — et bien qu'en principe son indépendance politique fût respectée — s'attaquer aux intérêts de « La Dépêche » est montrer une confiance qui touche à la jobarderie.

Par ailleurs, les conditions de vie d'un quotidien étaient paradoxales. L'information lui était vendue à perte par l'Agence Havas (qui comblait le déficit d'Havas-Information avec les bénéfices d'Havas-Publicité) et il se vendait lui-même au-dessous de son prix de revient, la publicité avouant ou occultant rétablissant la balance des comptes.

Du nombre de ses lecteurs dépendait le tarif de sa publicité. De la publicité dépendait la vie même du journal. Il n'était donc point question de défendre l'opinion commune à tels lecteurs (ce qui était le cas des journaux de partis) quitte à propager ces opinions au-delà du cercle initial : il s'agissait de vendre la plus de papier possible, à quel que ce soit et quel qu'il fallût dire pour cela. Or, pour plaire à tout le monde, il faut flatter tous les goûts, même les plus bas, il faut taire les vérités désagréables, ne se fier

jamais à aucune discipline. Au total : mensonge.

A y regarder d'un peu près, l'intérêt du service de ventes — conquérir le plus de lecteurs possible à tout prix — rejoignait l'intérêt du service de publicité — recueillir les placards des grandes firmes qui, seules, disposent d'un budget imposant. Car les trusts, pour les appeler par leur nom, ne favorisent pas volontiers de leurs largesses ceux qui dénoncent leurs méfaits. Une preuve éclatante est donnée de nos jours par « La Dépêche » de Toulouse elle-même, quotidien qui, de ce point de vue, ne comptait même pas parmi les plus révoltants. Le président de son conseil d'administration n'était-il point rémunéré pour la plus grande part, au pourcentage sur la publicité du journal? De toute évidence, cet administrateur ne s'occupait point de solliciter les fabricants de quinquina ou d'automobiles. Par contre, il dirigeait, politiquement, le « journal de la démocratie ». De la politique qu'il imprimait à « La Dépêche » dépendait l'attitude des industriels et des banques à son égard. Cet administrateur était donc tenu, pour que vive son journal et pour mieux vivre lui-même, de mener une politique qui ne fâchât point les puissances économiques. N'est-ce pas là une preuve éclatante de ce qu'on appelait, vers 1920, « l'affreuse vénalité de la presse »?

En effet, le mal n'est pas récent. Lorsque furent livrées à la publicité — gratuite, celle-là — les archives du gouvernement tsariste, la turpitude d'une partie importante de la presse française parut à tous les yeux. Les lettres de l'agent russe Raffalovitch, contèrent comment il avait acheté des journaux : « le Matin », « le Temps ». C'est qu'il existe une publicité non commerciale que paient les fonds secrets des gouvernements étrangers et du gouvernement français.

Cette vénalité, cette pourriture de la presse s'amplifia considérablement pendant les années qui précédèrent la guerre. L'argent hitlérien y fut pour beaucoup, et aussi les lâchetés politiques, l'affaiblissement de toute conviction démocratique chez beaucoup d'hommes publics, la veulerie du pacifisme intégral, la contagion de la trahison qui, de la guerre d'Espagne à Munich et de Munich à la guerre mondiale, ne fit que s'étendre.

Cette entreprise de démoralisation et son reflet dans la presse du temps.

C'est dans ces conditions que la guerre, la défaite, l'occupation mirent à l'épreuve les journaux de notre pays. Ils ont failli. Ils se sont, et pour une part ils nous ont, déshonorés. Les uns étaient par avance vendus à l'ennemi : ils n'eurent qu'à ne point changer de ligne. Les autres étaient seulement sans honneur. Tous étaient mis par un même mobile : l'intérêt. Il ne serait même pas paradoxal de dire que les plus hitlériens ne furent pas les plus coupables, en ce sens que du moins ils défendaient, fût-ce pour leur profit matériel et parce qu'ils étaient depuis longtemps aux mains de l'ennemi, des convictions qu'ils avaient affirmées avant la débâcle. « Gringoire » continuait de trahir

la France comme il l'avait trahie au temps de la guerre d'Espagne, des sanctions contre Mussolini ou de Munich. Il trahissait par fidélité à lui-même. Et qu'importait que des journaux corrompus se soient précipités dans la boue? A vrai dire, ils n'en étaient pas sortis. « Le Matin » qui, le premier à Paris, reparut sous l'occupation, ne trompa personne. Mais les journaux « républicains », « démocratiques », qui servirent l'occupant alors qu'il leur fallait, pour paraître, combattre de qui avait été leur loi, leur doctrine, ce qui leur avait valu la confiance même des lecteurs qu'ils abusèrent, ajoutaient à la trahison l'escoquerie et le reniement.

Ce fut le cas de « La Dépêche », déjà si peu courageuse au temps de Munich, hélas et qui, en 1940, trahit la France ; comme « l'Argoire » (davantage même parce qu'en termes plus subtils, plus hypocrites) et trahit la République.

De telles trahisons étaient infiniment précieuses à l'ennemi. Il va de soi que le nazisme avait besoin d'alliés, de serviteurs plutôt, dans la presse de toutes les opinions, et que nulle presse ne pouvait lui apporter une aide aussi efficace que la presse démocratique ou tenue pour telle. Il est clair que si la seule « Action Française » avait prôné la Révolution nationale et la seule « Journée Industrielle » la Charte du travail, et le seul « l'Argoire » la politique de Montoire, bien peu de Français auraient été abusés. Il fallait à Hitler l'appui non seulement de « Je suis Partout », mais de « l'Œuvre », de Paris de « La Dépêche » à Toulouse. Dans le concert destiné à endormir la France, « La Dépêche » a joué sa partie, son indispensable partie.

« La Dépêche de Toulouse », en effet, n'a pas toujours porté indolument pour sous-titre « Journal de la démocratie ». Fondée en 1870 par Rémy Sans, elle fut longtemps l'organe des gauches. Ranc, Jaurès, Pelletan, Clemenceau y collaborèrent. Elle exerçait dans le Sud-Ouest une toute-puissance qu'elle plaça longtemps au service des idées progressistes, de la laïcité, du républicanisme. Anticommuniste, certes, et timorée, elle n'avait jamais renié ouvertement sa foi démocratique. Elle méritait ou tout au moins elle conserva, jusqu'à la défaite, la confiance de beaucoup de républicains sincères, paysans et petites gens : les radicaux (quelque leur parti ne fût nullement propriétaire de ce journal qu'il ne contrôlait même pas) la tenaient pour leur ; les socialistes ne lui étaient pas tous hostiles ; les Français dont l'opinion se situait plus à droite reconnaissaient la valeur littéraire, la tenue de « La Dépêche ». Ce sont ces honnêtes gens qu'elle a trompés : « Du moment que « La Dépêche » consent... » dirent-ils, surtout en 1940, année décisive. Et leur patriotisme fut, pendant de longs mois, neutralisé par la confiance même qu'en avaient de Jaurès et de Clemenceau ils conservaient à un journal qui continuait de paraître alors qu'il ne publiait plus rien que n'approuvait l'ennemi.

C'est cette confiance qui créait à « La Dépêche » une responsabilité terrible. C'est à cause de cette confiance, et aussi parce que l'importance de son tirage faisait d'elle le premier quotidien régional de France, que son concours fut précieux à l'État, à l'ennemi. C'est cette double trahison que rien ne peut effacer, ni la mort de Maurice Sar-

raut, victime d'un crime de provocation dont Philippe Henriot rejeta la responsabilité par avance sur les « terroristes » (ce qu'il ne risqua pas à faire lorsque ses miliciens assassinèrent Victor Basch, trop antinazi pour qu'un tel mensonge obtint quelque crédit) ni la déportation de deux administrateurs.

D'une façon générale, on tenait « La Dépêche » pour l'organe du parti radical socialiste, encore qu'elle soutint en maints déplacements des candidats S.F.I.O. En fait, elle était seulement la propriété d'une famille : la famille Sarraut. Avec Maurice Sarraut, mentor respecté, figurant au Conseil d'administration son fils Étienne, son neveu Hug, son petit-fils par alliance Caujois, Jean Baylet, apparenté à l'un de ses neveux. Cependant les liaisons du trust de presse « La Dépêche » n'étaient rien moins que patriarcales. Maurice Sarraut était allié à Dunau Varilla, propriétaire du « Matin », premier journal hitlerien de langue française, par le mariage de leurs petits-enfants (c'est apparemment à ce mariage qu'il faut attribuer pour une part la démocratisation de « La Dépêche »). Chaumell, caennais tout-puissant à Valence-d'Agen, gros actionnaire de « La Dépêche » et de l'entreprise Segrette-Chaumell, spécialisée dans l'installation et la réfection de voies ferrées, adjudicataire de nombreux travaux en France et dans les territoires sous mandat, légua son échafpe, ses capitaux et sa puissance dans les deux entreprises à son neveu, M. Jean Baylet. Celui-ci est co-actionnaire, avec son beau-père, M. Isaac, des chemins de fer d'Algérie. Il possédait, pendant toute la durée de la guerre — et de la trahison — 8.000 actions de la Société, alors que Maurice Sarraut n'en détenait que 1.100 et qu'Albert Sarraut n'en détenait aucune.

Notons l'essentiel : cette affaire de presse était une excellente affaire, un placement de père de famille, c'est tout à fait le cas de le dire. Les actions en sont nominatives. Entre les deux guerres, peut-être Joseph Caillaux, peut-être aussi un Rothschild, essayèrent de s'emparer du « Journal de la démocratie ». Sur les conseils du premier président Ramet, la famille Sarraut procéda à une augmentation de capital, qui assura de garder la propriété du journal. Ce capital, porté de deux à sept, puis, à la veille de la guerre à quatorze millions, ne correspond pas — et de loin — aux sommes considérables investies dans l'entreprise (1). Aussi les dirigeants de « La Dépêche » étaient-ils, en 1940, doublement engagés : en eux cohabitaient un journaliste républicain, ou qui continuait de se prétendre tel, et un homme d'affaires, propriétaire indivis de la « vieille maison ». Soit cupidité, soit goût du pouvoir, ils ont tué le premier au profit du second. Ils ont fait passer la vie matérielle et momentanée de « La Dépêche » avant sa vie spirituelle, avant son « âme ». Ils l'ont fait vivre ignominieusement, afin qu'elle vive : c'est ainsi qu'ils l'ont assassinée.

(1) En pleine guerre, « La Dépêche » passait commande d'une rotative Marconi géante de plusieurs étages, dont le coût était alors de VINGT MILLIONS. — À ce propos, est-ce exact qu'en dépit de la loi qui place sous séquestre les biens de « La Dépêche », l'empire naturellement la machine en question, encore incomplètement payée, un ancien administrateur du journal soit encore soucieux du sort de cette rotative — et se conduise comme s'il était assuré de retrouver ses biens — et les bénéfices de la machine?

Obéissance à l'ennemi

Tous ces titres doivent être ajoutés dans la fosse commune de nos déshonneurs nationaux.

P.-H. TEITGEN,
Ministre de l'Information.

Si nous souhaitons un statut de la presse qui interdise à l'argent de dominer celle-ci c'est par souci de moralité, certes, par souci de l'intérêt national encore — mais c'est aussi parce que le métier de journaliste ne saurait être un beau et noble métier que s'il engage.

Seuls, des cyniques prétendraient (et l'oseront-ils ?) qu'un directeur de journal peut se considérer modestement comme un commerçant semblable aux autres. Un épicier vend de l'épicerie, même lorsque les conserves sont réparties par un organisme vichyssois; un quotidien tout aussi bien vend de l'information et de la politique même lorsque l'une ou l'autre lui sont fournies ou dictées par Vichy et ses maîtres. Cependant, si un épicier vend, même sous Vichy, des marchandises avariées, il est passible de prison. « La Dépêche » a vendu pendant quatre ans de l'information qu'elle savait avariée, de la politique avariée et que, fraude inépuisable, elle couvrit de son pavillon démocratique et sur la vente de cette information et de cette politique, elle et ses administrateurs ont réalisé des bénéfices considérables.

Evidemment se saborder, cesser de paraître, c'était affronter de lourdes pertes financières. On préfère durer, c'est-à-dire trahir. Ils se comptent sur les cinq doigts de la main, les journaux qui eurent le courage de disparaître plutôt que de servir le nazisme. L'immense majorité dura — histoire de prouver que l'argent n'a pas d'odeur, que les convictions affichées sont un attrape-bagaud ou du moins ne sont admissibles que dans la mesure où elles ne contrarient pas la bonne marche de l'entreprise. Nombreux sont les témoignages d'hommes qui, gardant leur confiance contre vents et marées aux dirigeants du journal de la démocratie leur conseillèrent de supprimer leur quotidien. Et qu'elles sont émouvantes, dans les archives de « La Dépêche », les lettres indignées des lecteurs.

« Si la presse est aux ordres, y compris « La Dépêche », écrit de Caussade, le 10 mai 1941, M. Cloujon, malgré le sous-titre qu'elle croit conserver (journal de la démocratie), le peuple, en son ensemble, n'est pas dupe. »

« La Dépêche » fut un journal républicain et elle a, j'espère, l'ambition de rester un journal spécifiquement français, écrit avec un courageux mépris M. Eugène Elzière, « le Monseigneur (Gironde) ». Et après une éloquente défense de nos alliés britanniques, villement attaqués par Maurice Martin du Gard (1), M. Elzière conclut par cette leçon : « Français, toujours, pro-allemands jamais, telle est la devise du quotidien que les Français aiment à lire. »

Dès le 16 novembre 1940, M. René Doreil, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, écrivait de Villeneuve-sur-Lot : « Certains organes s'efforcent, dans la mesure du possible, de secouer ce joug pesant : « Le Figaro », par exemple (2), « La Dépêche »,

pensai-je en venant ici, ne peut manquer elle aussi d'affirmer une certaine indépendance. Hélas ! depuis que je la relis, je constate qu'il n'en est rien et que le vieux porte-parole du parti radical socialiste, « journal de la démocratie », ment désormais à ce sous-titre et à tout son passé. » Et s'indignant qu'Hitler chasse de leurs foyers nos compatriotes lorrains : « Qu'en pense M. Maurice Martin du Gard ? Qu'en pense surtout « La Dépêche », qui donne asile à la prose de ce valet ? La crainte d'un séjour à Châseron ou à Pellevoisin serait-il le commencement de la bassesse ?... Je vous crie casse-cou. Car, au cours des conversations que j'ai eu l'occasion d'avoir depuis que je circule dans la Sud-Ouest, j'ai constaté la désaffection de l'opinion à l'égard de votre journal, autrefois si populaire. On le lit encore, puisqu'il n'y a pas le choix, mais on le lit sans plaisir et, le plus souvent, avec mépris. »

Et, le 10 mars 1941, un catholique, indigné d'un article menteur sur les bombardements anglais, écrit : « Prenez garde. Nous notons ces coupables défaillances. Le jour viendra où des comptes seront rendus. Un journal qui aura ainsi trahi son passé et ses lecteurs ne pourra pas subsister. Si vous ne vous maintenez que dans un but de lucre, vous êtes indigne de votre mission. Trop de journalistes ont avili la dignité de la profession, qu'ils n'espèrent pas demain donner le change. Ils auront touché les trente deniers de Judas. Il leur restera le champ du potier. »

Nous ne multiplions pas les exemples. Du reste, il va de soi que des hommes aussi attachés à l'opinion publique que les dirigeants de « La Dépêche » ne pouvaient ignorer qu'en dépit de leurs efforts la conscience française se refusait à excuser leur trahison. M. de Bruchard, syndic régional de la Corporation Nationale Paysanne et ami personnel du directeur de « La Dépêche », lui écrivait-il pas, le 31 août 1943 : « Je viens de passer trois jours en Haute-Vienne et en viens effrayé des progrès rapides faits par les groupements qui s'intitulent Français-Tireurs... L'action prend de l'ampleur... Tout ceci est bien grave. » A cette époque, « La Dépêche » surenchérisait sur les ordres de Vichy et voyait, chaque matin, les patriotes aux gémonies.

Du moins, circonstance légèrement atténuante, a-t-on tenté de se dérober aux ordres de l'ennemi ?

Non. Et nos gens sont enfermés dans ce dilemme : ou il était possible de faire autrement — et ils ne l'ont pas fait — ou il était impossible de faire autrement — et ils auraient dû disparaître. Mais, en vérité, ils ont eu grand soin de ne point désobéir.

« Il convient, dit une note du président du

(1) Maurice Martin du Gard est en libéré.

(2) « Le Figaro » ne tarda pas à se saborder. On sait qu'il reparait depuis la Libération.

conseil d'administration, en date du 11 août 1940, d'apporter la plus grande attention à cette consigne, étant donné que si elle n'était pas observée, le journal pourrait être suspendu. Faites bien attention aux titres, de façon à ce qu'ils n'indiquent pas UNE PREFERENCE QUELCONQUE » Une préférence entre les alliés de la France et ses ennemis ! — Et le 7 novembre 1941, une note de la même main communiquait : « Depuis quelque temps on (Vichy) a tendance à laisser faire les journaux pour voir comment ils réagissent lorsqu'il n'y a pas de consignes précises. « Le Progrès de l'Allier » a eu un avertissement pour avoir reproduit, sans y rien ajouter, une note d'orientation. « La Montagne » a eu un avertissement pour avoir publié dans un coin de seconde page la note sur les cinq bateaux capturés (par les Anglais). IL FAUT DONC ETRE TOUJOURS EN VEILL. » C'est-à-dire qu'il faut avoir grand soin de toujours commenter dans le sens indiqué par les nazis, en leur donnant l'importance que veulent les nazis, les notes d'orientation nazies. Il faut toujours être en éveil, ne pas laisser passer une nouvelle favorable à nos alliés — car un danger menace le « Journal de la démocratie », c'est, non de trahir la France — c'est fait; non de renier la République, c'est fait; mais d'être frappé d'un avertissement par le gouvernement du maréchal.

Au nom de cinquante années de dévouement à la démocratie, ne nous brouillons pas avec la censure de Vichy : « Je prie M. P., de vouloir bien me fournir les éléments matériels permettant de répondre à l'allégation disant qu'on n'a pas tenu compte des observations de la censure. Il faut être très rigoureux pour l'observation des consignes de la censure, car, bien évidemment, on paraît disposé à nous chercher une histoire. »

Pas d'histoire, pas d'histoire...

« Je vous remercie, écrivait le directeur des services de presse de Vichy au directeur de « La Dépêche », le 3 août 1942, de la bonne volonté que vous manifestez en vue d'aplanir les difficultés qui pourraient surgir avec mes services de censure et de faciliter ainsi leur tâche. Les dispositions que vous avez bien voulu prendre avec M. Gouhier donneront certainement à votre excellente publication la faculté de paraître dans les meilleures conditions possibles. J'ajoute que j'apprécie comme il convient votre esprit de compréhension et de collaboration étroite avec l'Information, que vous manifestez en des termes particulièrement distingués. »

« La Dépêche » parfois s'acquittait de ses devoirs envers la démocratie en faisant précéder d'un « On nous communique » les textes obligatoires qui, naturellement, n'en étaient pas moins nocifs pour le lecteur; le 27 mars 1944, la censure impose que plus aucun communiqué ne soit précédé de « On nous communique ». La censure rapporte : « Le directeur de « La Dépêche », très aimable, a déclaré prendre bonne note de l'observation... Il a toutefois ajouté qu'il s'autorisait d'une lettre de M. Souchon l'habilitant à mettre la mention « On nous communique » sur des communiqués. »

Ah ! ah !...

« Néanmoins, poursuit la note, il a promis que ladite mention ne passerait plus. »

Le 26 avril 1944, le chef des informations de « La Dépêche » s'excuse auprès de M. Gouhier, chef de la censure régionale (actuel-

lement au camp de Noé). Le communiqué de la Waffen SS n'a été distribué qu'à 16 h. 30. « Trop tard pour notre édition du soir. » Hélas ! « C'est la seule raison pour laquelle ce communiqué n'a pas été inséré dans cette édition. Mais il l'a été dans toutes les autres sans exception. Nous ne manquerons pas de le publier dans l'édition du soir d'aujourd'hui. Ainsi votre consigne aura été rigoureusement observée. »

Aussi ce même Gouhier écrit-il le 27 juin au secrétaire général à l'Information, à Vichy : « J'ai l'honneur d'attirer respectueusement votre attention sur l'attitude de « La Dépêche » qui depuis plus d'un mois n'a cessé de faire un effort soutenu pour se conformer à vos instructions. Le nombre et la valeur de ses éditoriaux, ainsi que la présentation du journal... paraissent justifier... son admission au régime normal tel qu'il a été défini par l'accord de janvier 1943 auquel elle avait adhéré. »

Et quelles étaient donc ces consignes que M. Gouhier se félicitait de voir suivre si fidèlement par « La Dépêche » ? En voici quelques-unes, au hasard; une fois la crise du papier disparue, il faudra les publier toutes pour que la France mesure jusqu'à quel point la presse de notre pays avait consenti à s'avilir :

Pas un mot sur l'Alsace-Lorraine annexée de force (octobre 1942); pas un mot sur le patriote exécuté à Toulouse (19 octobre 1942); pas un mot « sur les besoins de l'armée occupante en vins et la réquisition par elle des wagons spéciaux » (15 janvier 1942); et quand se suicide, désespéré, le grand écrivain autrichien Stefan Zweig, pas un mot de nécrologie élogieuse, car il était antihittlerien (4 mars 1942). Et le procès de Riom — où est jugé un ancien président du parti radical pour qui « La Dépêche » fut jadis tout sourire — sera l'objet de consignes telles que le récit en sera dénaturé, falsifié; interdiction absolue de rappeler l'attitude du général Weygand et du maréchal Pétain, ordre de couper la phrase de Daladier : « Le maréchal Pétain était responsable de la sécurité de la France », couper « tout ce qui met en cause la gestion du maréchal »; « tout le passage relatif à l'emploi des trois divisions cuirassées »; « tout ce qui concerne le général Weygand et son rôle auprès des pays balkaniques; rien sur l'insistance du général Weygand pour l'aide à la Turquie » (c'est-à-dire sur la préparation de la guerre contre l'U.R.S.S. en 1939). Et cependant « La Dépêche » consent à tout : qui peut nier que suivre de telles consignes est fausser la vérité au plus grand profit de l'ennemi et de la politique de l'ennemi ?

Il était d'ailleurs des consignes qui contraignaient à une propagande plus subtile : l'annonce de l'arrivée d'un second train de rapatriés au titre de la relève amène celle-ci : On se servira dans le titre de la formule « nouveau train » et non pas « second train ».

On veillait à ne pas laisser se développer des comparaisons fâcheuses : « Ne pas comparer la bataille de Stalingrad à celle de Verdun. » On n'obéissait pas qu'à la censure. « La préfecture de Toulouse nous demande de faire une interview originale d'un ouvrier nommé Varet. Nous donnons ce soir une interview prise par B... de Varet. » (14 août 1942, note pour le dossier de la censure.) Les bombardements alliés ne devront pas figurer dans les opérations militaires (11 octobre 1942). On ne dira pas

« déclarent la guerre » pour qualifier « la position prise par l'Allemagne et l'Italie à l'égard des Etats-Unis ». On ne répétera pas la sottise du maréchal promettant « de faire d'Aix la capitale de la Provence » (qu'elle est déjà). On ne dira rien « des travaux de délimitation entre l'Indochine française et la Thaïlande » (c'est-à-dire des capitulations de Vichy). On ne critiquera pas le ravitaillement (11 juin 1941). On ne dira pas un mot de l'arrivée de deux bateaux chargés de secours américains pour les enfants français (14 février 1941) et des bateaux qui suivront, l'arrivée sera annoncée discrètement, en seconde page, sur une colonne (8 mai 1941). On n'est pas tenu de dire que la rencontre Pétain-Franco a été fortuite, mais on ne dira pas qu'elle a été préparée (14 février 1941). On ne dira rien, c'est formellement interdit, de la démarche de l'ambassadeur chilien à Berlin protestant contre l'exécution d'otages en France (31 octobre 1941), mais, les télégrammes de condoléances après la mort d'Huntziger de « Messieurs Hitler et Mussolini » devront précéder tous les autres (18 novembre 1941). Combles de l'ignominie : on limitera « à de brèves anecdotes les articles consacrés au centenaire de Clemenceau » et « La Dépêche », à laquelle il collabora, « La Dépêche », journal de la démocratie, s'inclina devant cette consigne comme devant les autres. On ne laissera rien passer qui atteigne l'honorabilité du mercanti Paul Achard, ministre vichyssois du ravitaillement, renvoyé par Vichy lui-même pour concussion (16 août 1941); rien sur la mort de Marx Dormoy, dès le surlendemain de son assassinat; rien sur les frais d'occupation (10 septembre 1941). On consent avec plaisir à la consigne 369 du 1^{er} septembre 1941 :

- 1^o Les noms des juges de la Cour martiale ne doivent être publiés sous aucun prétexte;
2. Les comptes rendus relatifs aux exécutions des communistes par les autorités françaises doivent paraître « inextenso ».

On ne dira rien sur les circonstances de la mort de Bergson (6 février 1941). Et dans les comptes rendus sur le voyage du maréchal on coupera — consigne impérative — les menus des repas (21 juin 1941).

La zone Sud, la zone « libre » est occupée. Quel sera le sursaut de patriotisme de « La Dépêche » ? En bien, elle obéira aux consignes, comme devant. Elle ne dira pas : Les Allemands occupent la zone Sud. Elle dira : « Les troupes allemandes traversent la zone libre pour aller occuper des positions de défense sur la côte méditerranéenne » et, par ordre, elle donnera « sur trois colonnes, en gros titre, la phrase : « Le Maréchal et le gouvernement comptent sur l'armée d'Afrique » et, par ordre aussi, « en bonne place, au centre de la page », la « protestation » du Maréchal (calmons le patriotisme chaotique des Français). Et l'ennemi est si bien le maître que la consigne 890 dictera : « Les textes officiels publiés ce soir seront donnés sur quatre colonnes, tête de page, titre sur six lignes : 1^{re} ligne : En raison des circonstances exceptionnelles; 2^e ligne : et pour lui permettre de faire; 3^e ligne : rapidement face aux difficultés... etc... Suivent les sous-titres.

En somme, le travail de la direction se réduisait — ou presque — à toucher les tantums dus à la collaboration effective de la censure, de Vichy et de la propagande nazie à la rédaction du journal.

Et la propagande nazie était à ce point

satisfait et « La Dépêche » savait si bien à quoi s'en tenir que lorsque celle-ci voulut répandre jusque dans les camps de prisonniers, en Allemagne, les articles qui commandait et visait celle-là, c'est à la Propaganda Staffel qu'elle s'adressa, c'est-à-dire à l'organisme dirigeant de la propagande nationale, socialiste, et que la Propaganda Staffel s'empressa d'autoriser « La Dépêche » à remplir la « mission » dont, pratiquement, la Propaganda Staffel chargeait « La Dépêche ».

Mais les consignes de presse n'étaient qu'un côté de l'esclavage volontaire de la presse collaboratrice. Elle devait encore écrire, selon les directives de « Notes d'orientation » dont la publication ne sera pas inutile non plus, des leaders, des articles de fond.

Si nous voulons mesurer la domestication de « La Dépêche », nous n'avons qu'à lire un résumé de ses bons et loyaux services, rédigé par elle-même :

NOMENCLATURE

Les editoriaux à caractère politique
ou articles qui ont paru entre le 1^{er} mai
dans « La Dépêche »

- 1^{er} mai. — Editorial « Second Front », écrit selon les Notes d'orientation du 28 et du 30 avril, et les renseignements de notre accrédité de Vichy, M. Perdriat.
- 3 mai. — Editorial « Heure Grave ». Article de M. Perdriat, de Vichy : « La France revient une puissance européenne ». Ces deux articles inspirés par la note d'orientation du 2 mai.
- 4 mai. — Editorial « Coût de la vie », d'après les discours du maréchal Pétain du 2 mai et la Note d'orientation du 3 mai. Article de M. Perdriat, de Vichy : « La vie n'est pas neutre », d'après la note d'orientation du 3 mai.
- 5 mai. — Article de M. Perdriat : « Reconstruction », d'après l'orientation officielle et editorial sur « l'Amérique latine », montrant l'attitude réservée de la République Argentine.
- 6 mai. — Article de M. Perdriat : « Pour améliorer le recrutement des fonctionnaires », sur les nouvelles mesures prises par le Ministère de l'Intérieur.
- 7 mai. — Editorial « Solidarité ». Article de mise au point sur des bruits d'évacuation de Garbassonne.
- 8 mai. — Editorial « Rapprochement », contenant en entier les indications de la note d'orientation du 7 mai.
- 10 mai. — Editorial « Pour les paysans ». Article consacré au voyage du ministre Bonafant à Montauban.
- 11 mai. — « Pour les vieux », article sur les décisions du gouvernement d'augmenter la retraite des vieux.
- 12 mai. — « Asie », editorial sur la situation du Japon avec les conversations franco-japonaises.
- 13 mai. — Editorial « Pour eux », consacré aux enfants des prisonniers et aux décisions gouvernementales prises en leur faveur.
- 14 mai. — Editorial « Appétit dirigé », contenant l'essentiel de la note d'orientation du 11 mai.
- 17 mai. — Pas d'editorial. L'article de M. Perdriat intitulé « A Washington », sur les possibilités d'offensive en Europe.

- ayant été refusé par la censure locale.
- 18 mai. — L'article de M. Perdriat : « Inquiétude de turque » ayant été soumis à la censure de Vichy, laquelle n'en a laissé subsister que quelques fragments, a été remplacé par un éditorial : « Alarme sur le Pacifique », de M. Perdriat, autorisé par la censure.
 - 19 mai. — Editorial de M. Perdriat : « Equipement consacré à la relève et conforme à la note d'orientation du 16 mai.
 - 20 mai. — Editorial de M. Perdriat : « France et Hongrie » parlant des rapports culturels de la France et de la Hongrie.
 - 21 mai. — Editorial sur l'amiral Esteva et flétrissant le bombardement de Bordeaux, conforme à la note d'orientation du 18 mai.
 - 22 mai. — Editorial de M. Perdriat sur « les Petites Nations » et montrant les protestations qui sont soulevées en Suède, en Pologne et ailleurs contre l'impérialisme soviétique et anglo-saxon.

Et ces journalistes « à la demande du client » ajoutent humblement à la fin de cette honteuse nomenclature destinée à Vichy : « En dehors des articles sus-indiqués, nous avons publié plusieurs notes de Vichy, toutes sur des sujets demandés par le gouvernement. »

Et avec ça, mon Maréchal ?

Une seule peur tenaillait « La Dépêche » : celle d'être suspendue. La moindre alerte avec la censure (elles furent rares et sans gravité) provoquait des protestations de dévouement éperdues, telle cette supplique adressée le 27 juillet 1942 par le directeur général à M. Roumain Roussel, directeur des services de presse et de censure, à Vichy, dont nous extrayons les plus beaux passages :

Monsieur le directeur,

Au moment même où m'arrivait votre lettre du 23 juillet, dont je vous remercie confraternellement, j'avais déjà renouvelé à mes services les instructions précises, bien souvent par moi déjà données, que comporte le régime de compréhension et de travail bien accordé auquel vous faites si justement allusion et en termes dont j'apprécie, soyez-en sûr, et le ton et l'esprit.

J'ajoute qu'à ma demande, un de mes collaborateurs que vous connaissez bien, M. Devigne, s'est spécialement rendu ces jours-ci auprès de M. Gouhier, chef de la censure régionale...

M. Gouhier a accueilli nos observations avec la courtoisie habituelle... Permettez-moi pourtant — puisque vous l'évoquez — de vous présenter avec exactitude et conformément aux faits, l'incident relatif à un « blanc », etc.. Mais j'insiste sur le fait que ce blanc est UNIQUE, que c'est la SEULE FOIS depuis une longue période que vous trouverez un « blanc » dans notre journal. Il vous suffit de faire

feuilleter la collection de « La Dépêche » par un de vos collaborateurs pour vous rendre aisément compte de la véracité de cette affirmation. Je ne voudrais pas que vous puissiez croire que de pareils faits arrivent SOUVENT; ils sont vraiment exceptionnels. Je voudrais que vous fussiez bien persuadé que mon désir personnel est égal au vôtre, en vue d'éviter toute friction dans l'accomplissement d'une tâche ingrate et nécessaire...

Je compte que cette amélioration vous évitera la peine, au milieu de tant d'autres soucis, d'avoir à nous adresser de nouvelles observations. Veuillez être certain que celles-ci ont retenu toute mon attention car j'ai le même désir que vous de ne voir exister entre la censure et « La Dépêche », aucune raison de malentendu. (1).

Il restait cependant un dernier échelon à descendre à « La Dépêche ». En 1944, plusieurs mois après l'assassinat par la Milice de ce même directeur général, elle observa scrupuleusement cette dernière consigne impérative :

« Publier obligatoirement la dépêche : « Les miliciens à l'honneur ».

(1) On rapprochera avec profit cette lettre de celle de Mgr Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique, adressée à ce même M. Gouhier. Mgr Bruno de Solages fut déporté dans le même convoi que deux des administrateurs de « La Dépêche » et M. Haon, maire ultravichyste de Toulouse, tous quatre à titre de « notables » et sans que l'ennemi eût connaissance de l'activité de résistants du recteur de l'Institut catholique. La Résistance songea à cette époque à publier un tract intitulé : « Il y a des déportés et déportés » et signifiant sur « notables » inconnus des patriotes que leur déportation ne les laverait, pas plus que Weygand, des fautes qu'ils avaient commises. Il ne fut pas donné suite à ce projet, sur la juste demande de Jean Cassou, commissaire de la République de la clandestinité, qui fit observer que livrer les noms des non-résistants à l'ennemi c'était du même coup dénoncer les nôtres, et entre autres Mgr Bruno de Solages.

INSTITUT CATHOLIQUE

31, rue de la Fonderie,
TOULOUSE

Toulouse, le 17 décembre 1942.

Monsieur,

Je vous remercie de la lettre très courtoise par laquelle vous avez bien voulu donner réponse à mon coup de téléphone d'hier matin, et m'expliquer que vous ne pouviez pas modifier la décision prise relativement à la publication du texte de mon discours de rentrée prononcé devant l'épiscopat du Sud-Ouest.

J'ai du, en conséquence, donné l'ordre à l'imprimeur de supprimer intégralement le texte de ce discours. La publication d'un document, hors le cas où on peut indiquer au lecteur que le texte a subi des coupures, constitue un faux. Ce n'est pas au moment même où je m'élève, au nom des droits de la vérité, contre les falsifications de tout genre, que je vais accepter de m'en rendre complice.

D'ailleurs, en des matières qui sont essentiellement d'ordre doctrinal et moral, c'est à l'autorité spirituelle seule, et non au pouvoir temporel, de juger ce qui est opportun ou non.

Le contraire n'est point exercice légitime de l'autorité, mais désordre.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Br. de SOLAGES.

La trahison consciente et organisée

NOUS verrons, par des textes, comment le « journal de la démocratie » a prôné l'armistice, affirmé l'impossibilité de résister, prêché la collaboration, développé avec une constance qui ne se démentit pas un jour de ces quatre terribles années, le mythe du chef, le « chef » Pétain, le chef Laval, recommandé l'union autour de ces deux... démocrates, combattu tous les ennemis du régime, les organisations de résistance baptisées « terroristes », les alliés de la France, brandi l'épouvantail du péril bolchevique et repris à son compte tous les autres thèmes de la propagande allemande. Mais cette politique n'était pas seulement le fait d'une obéissance inévitable pour les journaux qui consentaient à paraître : elle correspondait à la volonté délibérée du conseil d'administration unanime.

Nous en trouvons les preuves irréfutables dans le registre des délibérations de ce conseil. Le 18 janvier 1943 :

M. Jean Baylet expose les faits suivants : Jusqu'au 15 janvier dernier, les journaux n'avaient qu'à tenir compte des instructions de la censure en ce qui touche tous les textes qu'ils soumettaient à celle-ci. Depuis le 15 janvier, une situation nouvelle est survenue. En effet, le gouvernement a jugé indispensable... de demander aux journaux un accord formel lui permettant d'être certain que la politique qu'il poursuit dans l'intérêt du pays ne serait pas trahie par la presse, cet accord engageant d'une façon absolue la responsabilité des directeurs de journaux.

... Cet accord, qui a commencé d'être mis en vigueur à partir du 15 janvier, est conçu dans ces termes :

Entre les journaux et le gouvernement a été convenu :

Le gouvernement n'imposera plus aux journaux signataires du contrat de consignes sur les titres, les textes et la présentation.

En contre-partie, les journaux S'ENGAGENT A SUIVRE L'ORIENTATION ET A APPUYER DE LA FAÇON LA PLUS ACTIVE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT. Ils auront la faculté :

1. De désigner un journaliste, écrivant sous sa propre responsabilité, les articles de ce journaliste n'étant pas soumis à la censure.

2. De présenter à leur guise, en les résumant ou en les étoffant — MAIS SANS EN ALTERER L'ESPRIT OU LA TENDANCE — les textes obligatoires.

Ces textes obligatoires continueront à l'être pour les journaux non signataires du contrat. Certains textes supplémentaires seront aussi imposés aux journaux non-signataires.

3. D'exercer, notamment sur le plan

local, un droit de critique sur le ravallement, la vie économique, le fonctionnement des administrations publiques et la vie sociale. Ces critiques devront être faites loyalement, **DANS LE SENS ET LA TENDANCE DE LA REVOLUTION NATIONALE.**

En revanche, les journaux :

1. Accepteront de suivre la « Note d'orientation politique » et d'utiliser au minimum trois fois par semaine, cette note dans leurs éditoriaux, à s'inspirer de cette note les autres jours.

Ils auront la possibilité, s'ils le veulent, de proposer à la place de la note les thèmes qu'ils pourraient proposer. Il est précisé que l'orientation générale du gouvernement, telle qu'elle se dégage des textes et déclarations les plus récents, et notamment des deux derniers discours du Maréchal et du président Laval, doit être considérée comme l'orientation précise du gouvernement.

Les thèmes à traiter dans le sens de cette politique seront les suivants : lutte contre le communisme, collaboration européenne, volonté de la France de recréer son empire dans le sein de l'Europe nouvelle.

TOUTE CETTE ACTION DEVANT ETRE FAITE, EN SOMME, EN S'INSPIRANT DES PRINCIPES DE LA REVOLUTION NATIONALE.

2. S'engagent à mettre en relief tous les textes répondant à cette orientation.

Voici donc sur quoi le conseil d'administration de « La Dépêche » délibéra. Et voici ce qui sortit de ces délibérations :

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE, DECIDE DE REPONDRE A L'APPEL QU'ADRESSE LE GOUVERNEMENT AUX JOURNAUX DANS L'INTERET PATRIOTIQUE ELEVE QU'IL A FAIT CONNAITRE AUX ASSOCIATIONS DE PRESSE ET, EN CONSEQUENCE D'APPLIQUER LOYALEMENT L'ACCORD RECLAME PAR LE GOUVERNEMENT ET AUQUEL LES ASSOCIATIONS DE PRESSE ONT DONNE LEUR ADHESION UNANIME.

EN CONSEQUENCE, LES DISPOSITIONS NECESSAIRES DEVONT ETRE PRISES PAR LA DIRECTION GENERALE DU JOURNAL DE FAÇON A CONFORMER A CET ACCORD LA PRESENTATION DE « LA DEPECHE ».

Le 14 mai suivant, le texte d'un rapport destiné à être soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires est approuvé par le conseil d'administration. Nous y relevons :

« Chacun conserve au fond du cœur l'inébranlable espoir de jours meilleurs qui se réaliseront par l'union de tous les Français dans la paix sociale et

dans le travail, leit-motiv des conceits que ne cesse de donner le chef de l'Etat et de l'action morale et civique exercée par « La Dépêche ».

« La Dépêche » et Pétain, c'est tout un. Et ce n'est pas dans le journal que nous en trouvons l'affirmation, mais dans un texte nullement destiné à la publicité, et qui, par conséquent, reflète l'opinion de ces messieurs.

Mais « La Dépêche » finira bien par se rebiffer. Ce sera lorsque les agissements de ses rivaux risqueront de la priver de papier. Alors — le 13 avril 1944 — le nouveau président du conseil d'administration écrira à Pierre Laval une lettre dont il est utile de citer d'importants extraits :

Monsieur le Président du conseil, Vous êtes le ministre de la presse. Si le fardeau, chaque jour accru, d'une charge gouvernementale dont, mieux que d'autres, sans doute, je suis à même de mesurer le poids, vous a contraint de déléguer à des organes subordonnés les soins quotidiens du contrôle de l'action journalistique, vous n'en restez pas moins l'arbitre suprême auquel on doit en rétorquer, lorsque le régime fait à certains journaux tend à leur rendre impossible l'exercice de leur mission.

Et se plaignant du régime qui est fait à « La Dépêche » et « tend à lui rendre impossible l'exercice de sa mission » qui est, comme nous le savons de publier sous contrôle allemand, les éditoriaux commandés ou approuvés par la censure nazie — l'interlocuteur de Pierre Laval poursuit :

Après l'armistice en juin 1940, ses dirigeants, comme ceux d'autres journaux français, se sont trouvés en face du grave cas de conscience posé par le dilemme du maintien ou du sabotage de leur organe.

Ils ont décidé que « La Dépêche » resterait à son poste.

Ses dirigeants, en agissant ainsi, savaient d'avance à quels risques ils couraient, comme aussi A QUELLES DISCIPLINES NOUVELLES ILS DEVRAIENT DANS LES CIRCONSTANCES SE PLIER. ILS ONT ACCEPTE CELLES-CI COMME CEUX-LA.

Mais voici une précision qui, dans d'autres conditions, serait comique, et qui montre bien de quels mots désormais creux on couvrait la trahison :

Il n'est qu'une consigne qu'ils n'auraient jamais subie, celle de répudier la vieille tradition républicaine du journal, de renier sa foi, de plétiner son idéal. LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS NE LEUR A PAS DEMANDE CETTE APOSTASIE. Et c'est parce qu'elle est restée fidèle à elle-même (?) que « La Dépêche » a conservé sur la masse également hostile de ses lecteurs l'autorité morale qu'elle a pu mettre depuis quatre ans au service de la PAIX PUBLIQUE, DE L'ORDRE, DE LA DISCIPLINE ET DE L'UNITÉ NATIONALES.

Ainsi, les dirigeants de « La Dépêche » estimaient qu'à publier ce que nous verrons qu'ils publiaient, ce qu'ils étaient tenus et acceptaient de publier, ils faisaient montre de « fidélité » ; ils rendaient hommage au sage Pierre Laval, qui ne leur en demandait pas

d'avantage. Ils se rendaient si clairement compte du rôle qu'ils jouaient que nous lisons plus loin :

« Si d'aventure « La Dépêche » changeait brusquement de ton et de manières devant un public qui hausserait les épaules et ne lirait même plus ses papiers nouveau style, ce serait pour elle la chute verticale d'une influence morale grâce à laquelle elle peut encore faire pénétrer dans la conscience de son public LES INSPIRATIONS CONFORMES A L'INTERET DU PAYS, D'UNE POLITIQUE D'ORDRE CIVIQUE, DE PAIX SOCIALE ET D'UNION FRANÇAISE.

N'oublions pas que c'est auprès de Laval que « La Dépêche » se vante d'avoir mis pendant quatre ans SON AUTORITE MORALE AU SERVICE DE LA PAIX PUBLIQUE (c'est-à-dire, selon Pierre Laval, au service de la milice), DE L'ORDRE (c'est-à-dire de l'ordre « nouveau » menacé par les patriotes), DE LA DISCIPLINE (c'est-à-dire de l'obéissance aveugle à Vichy) ET DE L'UNITÉ NATIONALE.

De l'unité nationale qui s'est réalisée contre Hitler, contre Vichy, contre « La Dépêche », contre tout ce qui servit l'ennemi.

Mais le président du conseil d'administration ne s'adresse pas seulement à Pierre Laval dont il sait bien qu'il n'est qu'un gauleiter, dans cette lettre où il ne proteste que contre les faveurs accordées à ses confrères et réclame misérablement le droit de résumer des communiqués et l'obtention d'une quote-part plus importante de papier. Non : à travers Pierre Laval, c'est très clairement à son maître qu'il s'adresse, à Adolf Hitler.

« Veuillez faire l'honneur, écrit-il, à un homme qui a été jadis votre collègue dans ces conseils de gouvernement où il a appris à lire même dans les silences, de croire qu'il ne méconnaît aucune de vos difficultés, et surtout celles qu'il ne vous est pas possible d'exprimer publiquement. Je m'en rends compte, mais je sais aussi que vous pouvez faire comprendre à QUI CONQUE que PERSONNE n'a intérêt à ébranler les positions où l'on défend contre le trouble et l'anarchie, l'ordre et la paix des rues et des cités. »

Quel est ce quelconque ? A qui fait allusion ce personnage ? Sinon au maître berlinois du maître vichyssois du maître toulousain de « La Dépêche » ? Dites à votre ami Hitler, mon cher Laval, que nous combattons le terrorisme, le trouble, l'anarchie, le gaullisme. Son intérêt n'est pas de se priver de nos services. Il n'est pas possible que vous ne le lui fassiez pas comprendre, voyons.

Au reste, sur le point de savoir si « La Dépêche » donnait toute satisfaction à Vichy et par conséquent à Hitler, il n'est meilleur juge que Vichy lui-même.

Un rapport découvert dans les archives de l'information vichyssoise porte sur l'activité de « La Dépêche » l'appréciation suivante :

« Depuis 1940, « La Dépêche » soutient le gouvernement du Maréchal avec autant de dévouement que jadis celui de M. Daladier. Elle a, dès la signature de l'armistice, défendu la politique du nouveau régime et la collaboration franco-allemande, com-

battu le gaullisme et le communisme. En 1942, elle a accepté le « contrat de censure » proposé aux journaux par le ministre de l'information. M. Perdriat représente « La Dépêche » à Vichy. L'influence de cet organe auprès des administrations s'est maintenue. Le premier préfet nommé par Vichy, M. Chéneaux de Leyritz, a inauguré son administration par une visite à M. Sarraut, et a maintenu d'excellents rapports avec le directeur de « La Dépêche » jusqu'à son départ de Toulouse. »

Du personnel de « La Dépêche » de 1944, il est dit notamment dans ce même rapport :

« M. Baylet, administrateur et directeur de l'imprimerie du journal, plus fort actionnaire, homme d'affaires avant tout, jeune et actif, n'a pas d'attitude politique bien définie. Pour lui, un journal est une affaire. Son idéal est de faire de « La Dépêche » un grand organe d'informations sans nuance politique nette... M. Perdriat (1), avant la guerre, chef du service de la rédaction parisienne, actuellement chef du bureau à Vichy, représentant responsable du journal auprès du ministère de l'information, a une influence prépondérante sur la conduite politique de « La Dépêche ».

Il est l'auteur de nombreux leaders favorables à la politique du gouvernement et à la collaboration européenne. Soutient le président Laval contre les « attentistes ».

Ce n'était que rendre justice à la fidèle « Dépêche ». Déjà, d'ailleurs, le 1er août 1942, une lettre adressée à M. R. R. (Initiales de

Romain Roussel, directeur des services de presse et de censure) disait :

« Si la direction de « La Dépêche » est dans l'axe gouvernemental, la masse de ses rédacteurs, chefs de service et de ses correspondants ne sont pas du tout favorables au gouvernement actuel. »

Et cela aussi était exact. Nombreux ont été, dans la résistance, les correspondants, les rédacteurs et, bien entendu, les ouvriers de l'entreprise. Quant aux lecteurs désabusés, quant au parti dont « La Dépêche » avait représenté les tendances, ils ont joué, on le sait, leur rôle dans la lutte pour la démocratie et contre l'envahisseur.

La société « La Dépêche » et ses administrateurs seuls, ont trahi. A la dernière assemblée générale des actionnaires, le porte-parole du conseil d'administration dit textuellement :

« Nous solliciterons de vous aussi bien l'approbation des comptes proprement dits que votre accord sur l'attitude politique, sur la ligne de conduite suivie par nous jusqu'à ce jour et à laquelle nous avons la ferme intention de demeurer fidèles, quels qu'en puissent être les risques pour nos personnes et les conséquences pour notre société. »

Aucune voix ne s'éleva pour refuser d'approuver ce rapport.

La conséquence prévue par la loi pour la société d'une telle attitude politique est la dissolution et la confiscation des biens.

(1) M. Perdriat, dont on a déjà relevé le nom, est toujours en liberté.

Leurs excuses, suivi de : Trente deniers au cours de 1944

Tout cela est dit pour des gens qui ne raisonnent pas, par des gens qui raisonnent très bien. VOLTAIRE.

CES bons apôtres de la collaboration pourraient aujourd'hui se borner à plaider les circonstances atténuantes, solliciter l'indulgence, l'oubli : ils revendent, au contraire. On en voit traîner dans les ministères. C'est qu'ils cachaient leur jeu, voyez-vous, leur double jeu !

Le double jeu n'avait aucun sens, en cette matière, la censure veillait, et ils ne cherchaient point à s'y dérober, au contraire : si « La Dépêche » fut quelques jours suspendue, ce fut pour avoir publié une annonce anodine, que l'ennemi déclara de nature à renseigner nos alliés sur les effets d'un bombardement, et qui avait déjà paru dans un autre journal toulousain ; il n'y a aucun mot, en mille cinq cents numéros de « La Dépêche », dont elle puisse se vanter aujourd'hui de l'avoir imprimé.

Mais, disent nos bons apôtres de la L.V.F., si nous avions abandonné la place, de plus mauvais Français que nous, encore plus pétainistes que nous (ce qui est, entre parenthèse inimaginable) s'en seraient emparés et le mal aurait été plus grand. L'argument est érenté. C'est Pétain murmurant dans

l'intimité : « Si je pars, Laval... » et Laval susurrant : « Si je pars, Doriot... », et Doriot plastronnant : « Sans moi, Himmler... ». Cette politique du moindre mal est la politique de la confusion, qui sert l'ennemi et déshonore la France.

Si les grands journaux républicains s'étaient tous sabordés, l'étranger n'aurait pas pensé que la France dégénérait. Si Pétain n'avait eu pour chanter ses louanges que des « Pillori » et des « Aujourd'hui », les sabotages se seraient multipliés (or, de toute la guerre les administrateurs de « La Dépêche », ni d'aucun journal collaborateur, n'ont pas permis que soit sabotée une seule de leurs machines : pourtant la propagande ennemie en eût souffert !) Alors aussi, et surtout, les lecteurs avertis que leur journal était aux mains de l'ennemi, auraient mieux et plus vite compris que nous étions trahis. Le crime de « La Dépêche de Toulouse » est exactement celui de Philippe Pétain : l'un bénissait de son bâton glorieux de maréchal de France, et l'autre de ses cinquante années de dévouement à la démocratie — la collaboration avec le nazisme. Si Hitler n'avait eu pour le servir ni un

Pétain ni une « Dépêche », de combien d'années la résistance française aurait-elle été avancée? Combien de souffrances nous auraient été épargnées? Quelle estime eussions-nous gardée au cœur de nos amis?

Mais, disent nos bons apôtres de la relève, si nous nous étions sabordés, nos ouvriers, rendus disponibles, auraient été déportés. Vraiment? C'est absurde; comment prétendre que si les administrateurs de « La Dépêche » avaient renoncé à leurs postes et à leurs tantièmes ils auraient été remplacés par plus hitlériens qu'eux, et prétendre en même temps que ces super-hitlériens auraient, pour publier leur super-« Dépêche » (moins dangereuse que « La Dépêche » respectée) envoyé en Allemagne les ouvriers indispensables à son impression? Au surplus, les ouvriers dupés par « La Dépêche » et qui, par sa faute, se laissèrent entraîner, à partir pour l'Allemagne sont plus nombreux cent fois que les salariés de l'entreprise. Or, ceux que « La Dépêche » incita, sur ses six colonnes, à s'engager comme volontaires, ceux qui avaient cru que « par un geste de fraternité, par leur esprit d'union, ils rendraient à leur famille, à leur sol, des milliers de jeunes hommes » sont aujourd'hui méprisés des prisonniers, des déportés du S. T. O., de toute la France, et quel directeur de « La Dépêche » parmi ceux qui restèrent bien tranquillement à Toulouse lors de la libération a été seulement inquiété?

Au surplus, il était facile de protéger les ouvriers de « La Dépêche » comme le fit le « Progrès de Lyon », qui paya son personnel pendant deux ans, et l'aider à se dissimuler, si bien que de tous les ouvriers et employés du « Progrès » un seul fut déporté. (Et nulle feuille ne s'imprima sur les machines du « Progrès ».)

Cet argument enfin est d'autant moins valable que la même année « La Dépêche » attribuait, pour diminuer des bénéfices remis au fisc, TRENTÉ MILLIONS à la caisse de secours de son personnel. C'était plus qu'il n'en fallait pour assurer à tous les salariés de « La Dépêche » une année de sécurité pendant laquelle il leur était loisible de se dérober aux recherches allemandes. Et ce ne fut pas le moindre crime de « La Dépêche » que de contraindre ses ouvriers à collaborer.

Quant à l'argument qui consisterait à décharger courageusement les maîtres de « La Dépêche » en chargeant leurs sous-ordres outre que les délibérations du conseil d'administration étaient là pour établir les responsabilités de chacun, la correspondance du directeur général prouve qu'à tout instant il adressait ses directives à Roger Dévigne, auteur de la plupart des éditoriaux signés G. M. « Note pour M. Dévigne ». « Tu pourras communiquer cette lettre à Dévigne ». Les preuves abondent que le journaliste à tout écrire, le plumeux à tout faire qu'était Roger Dévigne (1), n'agissait pas à l'encontre de ses chefs, tout au contraire.

Reste la manœuvre de la dernière heure.

« La Dépêche » fut suspendue en mai 1944. Le débarquement, attendu semaine après semaine, est imminent; depuis trente mois la Wehrmacht recule en Russie, les vœux de « La Dépêche » étant demeurés sans effet; **Stalingrad est un glorieux souvenir, l'invai-**

sion de l'Allemagne une réalité, la résistance française a pris une ampleur considérable.

Les ordonnances d'Alger, par ailleurs, prévoyaient que seront suspendus les journaux qui auront continué de paraître, en zone Sud, quinze jours après l'occupation allemande. « La Dépêche » est donc condamnée. Pourtant, des dérogations sont prévues « pour ceux qui feront la preuve qu'ils ont aidé la résistance et qu'ils n'ont pas servi l'occupant » (?) Cette dérogation, qui témoigne de plus de scrupules que de réalisme, fait rêver le « journal de la démocratie ».

On prend contact avec Jean Cassou, commissaire de la République. On prétend... Mais voici la note que le soir même de ce samedi 13 mai 1944 — trois semaines avant le jour J! — Jean Cassou rédigeait pour résumer son entretien avec un homme qui, quatre ans, avait été directeur-administrateur de « La Dépêche » :

« La Dépêche » suspendue me fait connaître qu'elle se trouve dans le dilemme suivant : se refuser de réparer et subir la réquisition de son matériel, forces électriques, personnel, etc.. Ou accepter de réparer et conserver ainsi ou courir la chance de conserver son dispositif pour la résistance et les jours à venir.

Je lui ai donné l'ORDRE de réparer SOUS RESERVE DE NOUVELLES EXIGENCES PAR TROP INACCEPTABLES. Il est entendu aussi que sa suspension, produite « in extremis » n'apporte rien à son actif. « La Dépêche » subit les conséquences de l'attitude qu'elle a prise pendant une période de collaboration molle à quoi a succédé une période de collaboration dure. C'est ce que l'on fait observer. Bref, le problème actuel ne touche en rien le problème général de « La Dépêche » qui reste entier.

Le but de cette ultime manœuvre est clair : réserver l'avenir, sans se saborder; sauver le capital — autant que faire se pourra — et ne pas compromettre le matériel. Mais le raisonnement que tient « La Dépêche » est enfantin; si elle regrette de ne pouvoir se saborder en mai 1944, c'est qu'elle estimait que le devoir d'un journal français était de disparaître plutôt que d'obéir aux ordres de l'ennemi; or, il y avait quatre ans que « La Dépêche » obéissait à ces ordres, sans hésitation ni murmure, avec précipitation même. D'autre part, cette réquisition qu'elle craignait en 1944, la craignait-elle en 1940? Et enfin, à imaginer, ce qui est pure rêverie, que cette réquisition eût lieu en 1940 — est-ce là ce qui retenait les administrateurs de saborder leur journal? Préféraient-ils donc leurs machines, leur immeuble, leur patrimoine, enfin, à leur conscience? On n'est jamais trahi que par les siens.

A la vérité on a paru — et on y a gagné. Inutile de sortir de là.

(1) Roger Dévigne est en liberté. Il a retrouvé son poste de sous-directeur du musée de la Parole. Présentera prochainement les paroles s'envolent, **ELLE**.

Quelles arguties, en effet, quelles métaphores parlent aussi haut que les chiffres, les chiffres des bénéfices réalisés au service de l'ennemi, grâce aux louanges de la collaboration avec l'ennemi? les chiffres des fortunes gaillardement empochées par la Société « La Dépêche » et les membres de son conseil d'administration pendant ces quatre années?

Cherchez à qui profite le crime, dit-on au palais. Or, voici quels furent les bénéfices REELS de la Société « La Dépêche », au cours de ces années qui, sur les champs de

bataille du nazisme virent mourir d'Ornano et Guy Mocquet, les maquisards du Sud-Ouest et les soldats de l'armée d'Afrique ;

en 1940	25 millions environ
1941	50 millions environ
1942	75 millions environ
1943	62 millions environ

Et voici les émoluments de ses principaux administrateurs pendant cette même période (ces sommes indiquent des francs 1940 ou 1943, il faudrait multiplier ces chiffres par un coefficient assez élevé pour les traduire en francs 1945) ;

	1940	1941	1942	1943
M. Maurice Sarraut, directeur général	784.521	574.215	827.128	1.064.825 a)
M. Baylet, administrateur	471.225	366.964	543.126	607.035 b)
M. Paul Huc, rédacteur en chef	129.521	110.994	200.722	245.502 c)

Nous ne dirons pas de ces chiffres qu'ils sont démesurés; ce n'est pas là notre sujet. Nous disons seulement qu'ils éclairent d'un jour tout particulier les excuses fournies, en faveur de « La Dépêche », par ceux qui les connaissent et qu'ils éclaireront... ceux qui ne les connaissent pas.

Quand à la justice populaire, elle a rendu

son verdict; s'il est exact que M. Baylet, de retour de la déportation a été réélu maire de Valence-d'Agen, ce sont les listes patronnées par la presse nouvelle et qui ont dénoncé la trahison de « La Dépêche » qui l'ont emporté dans toutes les grandes villes de notre région : à Albi, à Tarn-et-Garonne, à Montauban, à Foix et à Toulouse!

MORCEAUX CHOISIS

ADRIEN HEBRARD, fondateur du « Temps », disait cyniquement à ses rédacteurs de ne point se soucier, avant d'écrire leur article du jour, de ce qu'ils avaient écrit la veille car nul ne relit jamais un journal. Par malheur pour « La Dépêche », c'est feu Hébrard qui avait tort, et la sagesse populaire qui a raison — qui a raison de dire que les écrits restent.

Notre prétention n'est pas de reproduire ici tous les textes par lesquels s'est déshonorée « La Dépêche ». Aurions-nous rêvé d'une telle entreprise que la pénurie de papier nous l'interdirait. Plus instructive serait la liste de toutes les nouvelles que « La Dépêche » consentit à ne pas publier, de tous les forfaits qu'elle approuva par son silence. Mais aussi longue, hélas, que la première. Tour à tour sinistre et réjouissante, mais interminable serait la comparaison des nouvelles vraies et de leur présentation dans le « journal de la démocratie » (Ne retenons, pour divertir

le lecteur, que cette manière d'annoncer, le 21 août 1943, que l'armée soviétique a repris Kharkov : « Kharkov est comprise dans le système allemand de défense élastique »). Nous nous contenterons donc de quelques citations caractéristiques. Il convient de ne pas oublier que toutes ces courbettes devant l'ennemi, tous ces reniements, toutes ces contre-vérités, sont entrelardées de phrases papelardes sur la paix civique, l'unité nationale, et la vérité. Toute la politique journalistique de « La Dépêche » est incluse dans une phrase du numéro paru le 11 août 1943 :

« Nous devons faire preuve, dans notre désir de savoir le fond des choses, d'une patience égale à celle qui est exigée pour la recherche et l'établissement. »

A cette époque, ceux qui « recherchent et établissent le fond des choses » sont les auteurs des notes d'orientation et les censeurs vichystes censurés par les censeurs nazis!

a) dont en commissions sur publicité : 527.963, 354.155, 485.567 et 662.654

b) L'année 1944 promettait d'être tout aussi fructueuse; en cinq mois M. Baylet toucha 504.084 francs. Il est bon de rappeler que les sommes qui portées ne sont pas les seuls revenus de ces divers administrateurs. En particulier les établissements Chaumet et Segrelette, dont nous avons dit que M. Baylet est le principal actionnaire, est l'une des rares entreprises disposant d'un train atelier; c'est par ses soins

qu'étaient rapidement réparés, pour le plus grand bien des transports ennemis, les voies démolies par les patriotes au cours des années de lutte contre l'envahisseur. Les établissements Chaumet et Segrelette ne sont pas une entreprise de philanthropie; contrairement leurs bénéfices réels est du ressort du Comité de coordination du Tarn-et-Garonne.

c) Pour les sept premiers mois de « La Dépêche » M. Huc toucha 125.441 francs, soit 115.000 l'an.

Pétain est Dieu et Laval est son prophète

Français, vous avez la mémoire courte. PETAIN.

DEPUIS le jour maudit où Pétain forme le dernier ministère de la République jusqu'au jour béni où Toulouse fut libérée, « La Dépêche » n'a cessé de servir le « Chef ». Plus qu'aucune autre feuille, elle le vanta, le soutint, prêcha l'obéissance aveugle, donna dans une idolâtrie monstrueuse et commode, recommanda l'idolâtrie, accusa de trahison tout ce qui se dressait contre la trahison, renia toute sa pensée, contredit à toutes ses doctrines, et donna le double exemple incessant de son infidélité à la République et de sa fidélité au Maréchal.

Dès le 19 juin 1940, la capitulation lui est l'occasion d'un chant d'amour :

« Le Grand Maréchal aurait pu rester sur la rive, drapé dans sa gloire et dans son illustre destin.

» PETAIN, l'homme au redressement de 1917!

» PETAIN, ton nom égale VERDUN!

» Après avoir donné à sa Patrie son génie, sa vie, est homme, qui incarne notre espoir et notre désespoir, apporte encore sa gloire sur l'autel de la patrie et comme il a dit lui-même dans une confidence stoïque : « Il fait à la France le suprême don de sa personne pour atténuer son malheur. »

Et dès ce jour-là, « La Dépêche » sait « que la France ne peut plus continuer la guerre » et que l'appel du général de Gaulle lancé deux jours plus tôt (et auquel l'éditorial que nous citons répond) est un appel criminel.

« Depuis dimanche dans la nuit, le Grand Maréchal ayant sans doute tout pesé, a demandé l'armistice. Alors, n'est-il pas vrai, nous ne devons pas commettre la suprême et fatale folie de paralyser par nos ressentiments et nos divisions, son effort. »

Le 22 juin, décidée à continuer de paraître, coûte que coûte (« Un journal comme le nôtre a des devoirs auxquels il ne se dérobe pas ») « La Dépêche » insiste sur la nécessité de capituler :

« Le gouvernement du maréchal Pétain s'est résolu à demander ses conditions à l'envahisseur parce qu'il n'y avait pas autre chose à faire. »

Le 23, elle prend violemment position contre Churchill et pour Pétain, et elle accentue une campagne qui ne cessera plus, qui tournera au rabâchage, en faveur de « l'union nécessaire », c'est-à-dire de l'obéissance aveugle aux assassins de la République.

« Notre pays, déjà accablé de tant d'angoisse et de peine, a écouté avec un profond serrement de cœur les déclarations de M. Winston Churchill et la poignante et ferme réponse du maréchal Pétain... Les sentiments du Premier Ministre britannique s'expliquent. Il souhaiterait et il le dit,

la continuation de la résistance française... Mais il se heurte à un fait et à un fait irrémédiable : L'IMPOSSIBILITE DE L'ORGANISATION DE CETTE RESISTANCE... Une heure est venue où il (le haut commandement) a dit : « Il n'est plus possible de résister. » Chaque Français... s'est incliné devant la parole de ce grand soldat qu'est Pétain quand il lui a affirmé que les forces de la France ne lui permettaient plus de résister à l'invasion...

C'est contre ce fait brutal indéniable, que vient se heurter la thèse de M. Winston Churchill. Les paroles ne peuvent malheureusement rien contre les faits.

Il semble que M. Winston Churchill soit allé trop loin lorsqu'il a fait appel à : « partie des Français pour les mettre en opposition avec les autres. A nos yeux plus que jamais L'UNION EST NECESSAIRE entre TOUS LES FRANÇAIS... »

Croyez-vous, que cet idéal de justice ait été arraché de nos cœurs. Monsieur Winston Churchill? Vous ne pouvez pas le penser. Nos sacrifices ne vous y autorisent pas.

Pourquoi ne pas ajouter foi à la parole de l'illustre et loyal chef qui vous affirme : « IMPOSSIBLE au gouvernement français de suivre une ligne autre que celle qu'il a choisie. »

Certes... si M. Winston Churchill avait pu JETER EN FRANCE ET A TEMPS quatre-vingt-cinq divisions et non pas dix, ainsi que tout le matériel entreposé en Angleterre, il serait en droit d'être stupéfait. (Mais) le gouvernement anglais n'a ignoré, nous affirme-t-on, AUCUN DES ELEMENTS catastrophiques de la situation qui, etc. »

Ainsi les affirmations de Pétain sont des faits, les thèses de M. Churchill sont des paroles, Churchill a tort de soutenir de Gaulle, de Gaulle a tort de ne pas se rallier à l'armistice, et « Gringoire » a cent fois raison d'expliquer notre défaite par la carence de nos alliés. L'hymne à Pétain s'amplifiera :

« PETAIN A PARLE.

Dans le silence pathétique de la France en deuil s'est élevée pour nous donner des conseils et des consignes la voix de l'illustre soldat en qui s'incarne la douleur, la volonté et l'espoir tenace de la Patrie. Pour tous les Français, ces consignes seront des ordres... »

Pétain-le-Véridique, écho du « Journal de la démocratie » :

« Nous avons trouvé dans les paroles du chef du gouvernement com-

un écho de notre propre constatation passée, pour ne pas le remercier d'abord et une fois de plus de ce don total de lui-même qu'il a consenti aux Français, de nous apporter ce que nous ne cessons de réclamer depuis dix mois : « LA VERITE » (27 juin 1940).

« Le Maréchal ne voit qu'un moyen qui concilie tout : c'est que chacun s'astreigne à la discipline la plus stricte. Les lecteurs de « La Dépêche » savent que c'est la thèse que pour des raisons qui sautent aux yeux, nous ne cessons pas de défendre ici. Ce sont là propos d'un grand chef, d'un cerveau clairvoyant, et — disons le mot qui est si riche de sens en français — d'un brave homme... » (21 mars 1941).

Pétain dont la dictature est sans danger, puisque c'est une dictature signée Pétain :

« LA GARANTIE que garde le pays qu'il ne sera pas méusé de cette délégation si vaste et si générale, c'est qu'ELLE EST CONFIEE au maréchal Pétain. » (13 juillet 1940.)

Pétain qui sait ce que nous ignorons, Pétain l'inspire, Pétain l'infailible, Pétain, le Saint-Pétain du « Journal de la démocratie » :

« Des éléments nous manquent à tous pour discerner ce qui est juste et nécessaire. Flons-nous au guide désintéressé qui nous trace la voie. » (8 octobre 1940.)

« Les passagers ne discutent pas sur un navire en proie à la tempête : ils se rangent, dans leur propre intérêt, sous les ordres du capitaine. De même notre unité ne peut se faire et se maintenir qu'autour du chef de la nation. » (7 janvier 1942.)

« Si l'on cherche la signification profonde de ces manifestations, nous la trouvons, certes dans l'unanimité du respect qui entoure le mainteneur de la patrie... Il en est des nations comme des individus : elles ont besoin de GROIR dans le chef qui la dirige. Et, lui, la nôtre sait que JA FOI ES. BIEN PLACEE. Depuis deux ans, notre pays rapporte de dures épreuves, mais que d'autres, grâce à la ferme et vigilante direction du Maréchal lui ont été épargnées. Lui seul en connaît l'étendue... » (14 juin 1942.)

Pétain qui, ayant étranglé la République, a droit aux louanges du journal de la démocratie pour avoir « restreint » (sic) l'action des partis politiques :

« Nous avons vu les paroles du Maréchal Pétain aussitôt complétées par des textes... tendant à restreindre l'activité des partis politiques... » Nous sommes respectueusement d'accord avec le Maréchal sur la nécessité de faire la trêve des partis. » (18 août 1941.)

Pétain qui ne peut se comparer qu'à Saint-Louis :

« Il a d'ailleurs et rudement proclamé que nul, si haut placé et si fortuné soit-il, n'échappera à sa justice. » (12 août 1941.) (1).

« Nos poètes les plus purs :

« Comme notre grand Vigny, le

Maréchal... Rallions-nous autour de cet idéal d'honneur que le Maréchal de ses vieilles mains héroïques dressa comme un drapeau. » (28 décembre 1942.) (2).

A Jésus-Christ :

« On sent dans ces nobles paroles... ce langage de grand Français qui a beaucoup réfléchi, beaucoup souffert moralement et qui se donne en substance. » (12 octobre 1940.)

Pétain qui, comme le Duce (on est ou n'est pas démocrate) a toujours raison, soit qu'il condamne de Gaulle :

« En dehors des polémiques habituelles des tentatives de division entre Français, UN FAIT s'affirme avec une forme désormais indiscutable, c'est que le pays TOUT ENTIER est unanimement groupé autour du chef de l'Etat. » (8 novembre 1940.)

Soit qu'il dissolve la Franco-Maçonnerie, à laquelle ont appartenu tant de collaborateurs de « La Dépêche » :

Pétain parle, Pétain agit. — La suppression des sociétés secrètes (titre et sous-titre du 15 août 1940) (3).

soit qu'il recommande la collaboration avec l'ennemi et le remercie de « préserver la civilisation » du bolchevisme :

« Les Français ont écouté, médité et compris le langage du chef... surmonter avec l'Allemagne un lourd héritage de méfiance et de dissension, comprendre que la bataille menée à l'Est contre la tyrannie du Komintern préserve la civilisation mondiale d'un grand danger. » (18 août 1941.)

soit qu'il donne l'ordre aux généraux, officiers, sous-officiers et soldats de l'armée d'Afrique de « résister à l'agression anglo-saxonne » :

« La France a entendu le message très sobre, très émouvant, très net du Maréchal Pétain. » (21 novembre 1942.)

soit qu'il s'aille, militairement, à Hitler : « J'ai été sensible, lui dit-il, à votre résolution d'aider la France à reconquérir son empire colonial. »

« Une fois de plus, celui qui a tout sacrifié à la patrie parle au nom de la patrie. » (15 décembre 1942.)

soit qu'il pourchasse pour le compte de l'ennemi nos compatriotes israélites :

« Le Juif doit vivre au grand jour. » (23 novembre 1941).

soit qu'il fonde « sa » Légion :

« Nulle mieux que la Légion n'était qualifiée pour affirmer par sa présence et le passé de ceux qui la com-

(1) « La Dépêche » avait reçu, l'avant-veille, la consigne de censure suivante : « Ne rien laisser passer qui atteigne l'honorabilité de M. Paul Achard. »

(2) L'honneur, le 26 décembre 1942, admettait la Gestapo lutant de concert avec des policiers vichys, soit contre les patriotes français, les déportations, les fusillades d'otages, les déportations à Stupnagel... S'il est un mot qui a propos de Pétain et le 28 décembre 1943 où l'avait pas le droit de prononcer, c'était bien celui d'honneur.

(3) Mieux : « La Dépêche » publiera, sans vergogne, la lettre du tristesse Alban Deirien, haut personnage de la Légion dans le Sud-Ouest, qui s'accusera d'avoir appartenu à la franco-maçonnerie et de n'en avoir rien dit au Chef vénéré, et la réponse du Maréchal magnanime : « qu'il pardonne. »

posent la permanence de notre pieux souvenir et l'espérance de tous les Français (28 août 1941.)

« ... ce vaste rassemblement de bons Français... » (8 février 1942.)

soit qu'il bénisse la L.V.F. pour laquelle « La Dépêche » fera une méritoire publicité le 4 juillet 1944; soit qu'il organise la milice, pour qui « La Dépêche » publiera maintes « chroniques miliciennes » (entre autres les 6 et 12 juillet 1944); soit qu'il recommande aux Français de se battre sous l'uniforme allemand (publicité pour la Kriegsmarine, au moins le 20 juin 1944).

Pétain qui a sauvé l'armée :

« En contemplant ces jeunes hommes à la fière allure, aux yeux ardents, on mesure mieux tout ce que le Maréchal a maintenu depuis les jours sombres de 1940. » (1).

Pétain, dont l'arrivée au pouvoir est notre seule victoire :

« ... après la seule victoire que les Français, lucides et forts, aient remportée, et grâce à Pétain, sur eux-mêmes. (Maurice Martin du Gard, 29 avril 1941.)

Pétain qui, « est » la France :

« Le pays s'est rendu compte que, dans cette visite à Paris en deuil, le soldat de Verdun incarnait par sa présence toute la présence douloureuse de la nation, affirmait son unité impérissable, proclamait la nécessité de son union. » (29 avril 1944)

Pétain, dont « tous les Français attendaient les paroles avec cet intérêt respectueux et total qui s'attache à sa personne, à sa fonction et à sa gloire » (15 août 1940); Pétain, dont les petites filles écrivent le nom sur leur ardoise avant d'entrer en classe (photographie bête publiée le 4 octobre 1941, tout près d'un article felleux contre le général de Gaulle); Pétain, « le symbole vivant de l'union et de l'espérance françaises, le héros de Verdun, le héros du sacrifice le guide exemplaire, le mainteneur de la patrie (14 juin 1942), lui dont « la volonté et la pensée s'affirment avec leur netteté coutumière » (21 février 1942), et qui, « en termes clairs et élevés, exprime « une vue haute et sage » (9 mars 1943). Lui qui « représente du haut de sa gloire et de son sacrifice la plus haute et la plus vivante notion que nous puissions nous faire du devoir » (15 juin 1942); Pétain, dont le régime « s'est instauré dans la légalité », qui « a été ratifié d'une façon publique et émouvante par l'ADHESION donnée par le peuple de France à son chef » et dont la Révolution nationale « pour laquelle le Maréchal a entrepris d'organiser la RECONSTRUCTION de la France et de la préparer à une COLLABORATION européenne », accueillera « certains des idéaux de la Grande Révolution française ». Ne dirait-on pas des litanies? EN croit-on que, assimilant la Révolution de 89 et la chienlit nazi de la « Révolution nationale », le journal de la démocratie jouait assez consciencieusement son rôle dans la farce?

Non, nul n'a servi Pétain et toutes les entreprises de Pétain aussi dévotement que la scrupuleuse « Dépêche de Toulouse ».

Pétain voyage. « Les titres, dit la consigne 241, pourront avoir plus de deux colonnes ». « La Dépêche » titre le 25 octobre 1940 sur quatre colonnes, le 26 sur six, le 27 sur cinq, le 28 sur six. La consigne 253 indique : « Met-

tre en valeur les reportages sur les voyages du Maréchal : titre au minimum trois colonnes ». « La Dépêche » titre le 6 novembre sur toute la page et le 7 également.

Qu'on relise les numéros des 5 et 6 novembre 1940 où Maurice Martin du Gard (2) célèbre le Maréchal en des termes d'une platitude et d'une niaiserie égales, et l'éditorial qui vante « la simplicité pleine de grandeur qui marque tous ses actes et que définit justement notre éminent collaborateur Maurice Martin du Gard dans le bel article qu'on vient de lire » et qui, après une flagornerie de deux colonnes, vrai défi au bon sens, se termine par ces lignes :

« Notre population, comme celle de toute notre région, sait ce qu'elle doit au maréchal Pétain. Elle a écouté ses messages. Elle a compris ses actes. Elle l'a vu, avec un don total de sa personne auquel le monde entier a rendu hommage, prendre la France abattue et la conduire d'une volonté lucide sur l'apre route de son relèvement. Elle peut mesurer les résultats déjà obtenus en quatre mois, etc...

» Notre ville... ne trahira pas la foi que le maréchal Pétain est en droit d'avoir en son énergie et en sa loyauté. Elle a compris qu'après avoir tout bien pesé, tout bien évalué, notre guide avait choisi la seule route qui s'offrait encore pour que la France demeure une grande nation... C'est donc d'un cœur loyal et fervent que notre ville et notre région tout entière se disposent aujourd'hui à acclamer le maréchal Pétain et les collaborateurs éminents qui l'accompagnent (3). Le chef de l'Etat nous apporte le réconfort de sa sollicitude et de sa présence. Il ne trouvera que des esprits compréhensifs, que des cœurs loyaux, que des Français unis, que des citoyens au travail, que des fils attentifs et respectueux, prêts à le suivre avec un entier dévouement sur la route que sa sagesse a discernée comme la seule qui peut et doit conduire notre bien-aimée patrie à son relèvement.

Le lendemain, « La Dépêche » délire de plus belle. On croirait la presse nazie parlant d'Hitler :

« Le contact s'est établi, immédiat, irrésistible... Sa main, paternellement, s'agitait à la portière... ces enfants qui se souviendront toujours de cette heure émouvante... dans les yeux de tous se lisait le même sentiment; une sorte de reconnaissance attendrie, d'affection déferlante... ce guide dont le nom était déjà entré pour eux dans la légende... son oeil clair à qui rien n'échappe... ils sentaient mieux qu'au-

(1) Il s'agit d'un défilé de « la petite armée de l'Armistice », quatre mois avant que l'Allemand, d'un coup de botte, ne la détruise.

(2) Voir note page 12.

(3) C'était Peyroux « un grand Français, lui aussi » et Baudouin. « La Dépêche » n'a cessé d'en censurer non seulement Pétain, mais toute ses collaborateurs. Nous n'avons pas relevé une ligne de critique sur une ombre de sous-secrétaire d'Etat. Mais Cathala, Barthélemy, Legardeur, Prévôt, Hilaire, Bousquet, sont enchantés, et Max Bonnafoux « l'intelligence saine et la volonté ferme ». (27 avril 1942.)

paravant combien ils pouvaient se reposer en toute confiance sur lui pour connaître un meilleur destin... »

Et l'éditorial, ayant cité toutes les sottises du vieux Bazaine avec béatitude et qualifié ce recueil d'âneries « guide civique pour tous les Français », affirme qu'il n'est pas un Toulousain « qui ne répète au fond de lui-même ce qu'il a tout à l'heure crié : VIVE PETAIN! »

Mais toute peine mérite salaire. Et nous reproduisons ici, sans en changer ni une ligne ni la présentation typographique, la « récompense » du « journal de la démocratie ».

Avec la presse

Le chef de l'Etat n'a pas voulu terminer sa réception des grands corps constitués et des représentants de toutes les forces vives de la nation sans s'entretenir avec les représentants de la presse locale.

« Je vous remercie, leur a-t-il dit, de l'accueil si sympathique, si chaleureux que vous m'avez réservé; j'ai été très sensible à ce que tous, vous avez écrit sur moi.

» Mais qu'il me soit permis, sans vexation pour personne, de remercier tout spécialement l'un de vous : le représentant de « La Dépêche ». J'ai lu, en arrivant, l'article si affectueux et si vrai que M. Maurice Martin du Gard a écrit dans « La Dépêche » et j'y ai noté des précisions qui ont pu être les siennes, parce que vraiment il doit bien me connaître et me connaître depuis longtemps. »

S'adressant à notre reporter, il conclut :

« Dès ce soir, je vous demande de transmettre mes remerciements à votre grand collaborateur. Dites-lui combien je demeure sensible à ce qu'il a bien voulu penser et écrire de moi... »

Notons que « La Dépêche » expédie ces jours-là, en quelques lignes, dans un coin, la disparition de Manoel Azana, président de la République espagnole, mort à Montauban. Neuf mois plus tard, elle publiera sans remords la photographie de « nombreuses infirmières espagnoles volontaires partant pour le front russe » (4 septembre 1941). Encore un an, et c'est l'éloge de Franco, le Pétain d'outre-Pyrénées, que publiera, de sa propre initiative, le journal de la démocratie :

« L'accord de l'Espagne et des puissances de l'Axe apparaît aussi solide que par le passé. Le gouvernement du général Franco ne paraît nullement disposé à changer la ligne de sa politique étrangère. Il demeure résolument anticomuniste et ses troupes se battent à côté de celles de l'Axe... L'Espagne... éprouve un besoin d'union QUE LES MESURES EDICTÉES PAR LE CAUDILLO PARAISSENT VISER A SATISFAIRE (8 septembre 1942) (1).

..

Pétain était Dieu. Ecoutez à présent « La Dépêche » parler du prophète :

« Le président Laval s'est adressé aux instituteurs. Il a mis sa confiance

en eux. Nous sommes sûrs qu'il a eu raison de leur faire confiance. Il a agi en vrai chef du gouvernement et en Français qui connaît bien l'âme de son pays. » (5 septembre 1941.)

« Le président Laval est l'homme politique qui, en juillet 1940, sut apporter au Maréchal la confiance de l'Assemblée nationale. C'est celui dont l'effort permit de réunir à Montoire Adolf Hitler et le maréchal Pétain... Le chef du gouvernement, avec son sens si juste des réalités... quand on connaît sa ténacité et sa vigueur d'esprit... C'est net, c'est précis, c'est direct. M. Laval, en plein accord avec le Maréchal, guide vénéré du pays l'a dit. Il n'y a plus pour nous d'autre voie de salut que celle qui fut tracée à Montoire. » (22 avril 1942.)

« Est-il besoin de dire combien ces paroles (de Laval) sont allées droit au cœur des Français? » (2 août 1943.)

« M. Pierre Laval, « qui a la lourde charge du destin de cette France qu'il aime passionnément et qu'il sert de son mieux. » (4 décembre 1942.)

« Pas un Français ne peut nier que le président Laval s'est courageusement attelé à sa tâche écrasante et qu'il a, par ses paroles et par ses actes, affirmé et démontré qu'il voulait mener cette tâche à bonne fin. » (19 janvier 1943.)

Et si Pétain se peut comparer à Saint-Louis, à Alfred de Vigny et à Jésus-Christ, Laval, lui, sera rapproché... Mais lisons plutôt « La Dépêche », du 26 juillet 1944 (trois semaines avant sa disparition définitive). Deux grands noms y sont mis en avant. Celui de Pierre Laval, d'abord :

« Nous montrions avant-hier que M. Pierre Laval s'était efforcé de pratiquer une politique de collaboration avec l'Allemagne qui ne soit pas simplement une politique de circonstance, mais une politique positive et réaliste, basée sur des données concrètes et notamment sur celles de la géographie (1)

puis un autre nom, pas moins glorieux :

« Notre grand poète national Victor Hugo avait été frappé, LUI AUSSI, par les conditions historiques et géographiques qui font que la France et l'Allemagne, depuis un bon millénaire, ont des destins liés, même s'ils prennent des visages opposés » (2).

Suivait un texte de 1839, où dans les conditions du moment — une Allemagne divisée et une Russie autocratique protectrice de toutes les réactions d'Europe — le poète disait : « L'union de l'Allemagne et de la France, ce serait le frein de l'Angleterre, et de la

(1) L'asservissement volontaire de « La Dépêche » se mesure si l'on rapproche de ce texte amène pour le gauleiter d'Espagne, cet autre texte publié par le journal de la démocratie le 13 mai 1940 : « Toutes les nations d'Europe non encore entrées dans la lutte ont compris qu'à se ranger à côté du criminel (Hitler) elles se déshonoreraient pour l'éternité. »

(2) De même Maurice Martin du Gard, voir la note page 12, écrit, le 8 mai 1941 : « Quand Renan collaborait, »

Russie, le salut de l'Europe, la paix du monde ».

Et ce texte était lui-même suivi de ce commentaire :

« Il n'est pas besoin de commenter l'argument de ce texte, vieux de plus de cent ans, pour mettre en lumière son caractère prophétique. IL EST REGRETTABLE QUE DEPUIS UN SIECLE CERTAINS DE NOS DIRIGEANTS N'AIENT PAS TOUJOURS EU DE L'INTERET NATIONAL UNE VUE AUSSI

CLAIRES QUE NOTRE GRAND POETE. »

Car ce sont « certains de nos dirigeants » qui ont déclenché les trois dernières guerres, et c'est l'Allemagne qui a raison et c'est la France qui a tort. Signé : Pierre Laval, « La Dépêche » et, par escroquerie, Victor Hugo.

Mais nous trouverons mieux qu'un portrait flattré du « président » dans ces quatre années de servitude volontaire : une défense constante de sa politique, de la politique du nazisme en France.

Tout ce qui est national-socialiste est nôtre

« Presse de collaboration » a-t-on coutume de dire. Ce n'est pas une formule inventée pour des besoins de polémiste. Aucun thème nazi, en effet, que « La Dépêche » ne reprenne à son compte.

Voici tout d'abord celui des responsabilités anglaises :

« Comment ne pas réfléchir aux causes qui ont provoqué le déclenchement de cet effroyable conflit?... Les textes sont là, aujourd'hui connus, qui montrent qu'après la lettre écrite par le chancelier du Reich, le 27 août 1939, au gouvernement français, la porte restait peut-être ouverte à une négociation qui aurait pu éviter la guerre. Toutes les chances de paix n'ont pas été épuisées alors, comme elles auraient dû l'être, parce que le gouvernement de Londres nous empêcha de les épuiser. Eut-il à ce moment souci de l'intérêt de la France, qui devait supporter le premier choc? » (1).

Et deux semaines avant de disparaître, « La Dépêche » montrera sa constance (5 août 1944) :

« C'est pourtant pour l'intégrité et l'indépendance de la Pologne que l'Angleterre est entrée en guerre — en y entraînant la France. »

Voici le thème nazi de « la résistance est composée de bandits » et de « bandes communistes » :

« Et les communiqués qui relatent ces attentats contribuent peut-être à la confusion, quand ils mélangent, sous l'unique vocable de terroristes, des agents de subversion sociale, chargés de multiplier le désordre, des réfractaires abusés, et de simples criminels de droit commun qui profitent de l'occasion et du prétexte, que l'on retrouve dans toutes les périodes troubles de notre époque, etc... » (12 octobre 1943).

Et le thème, non moins classique : « la résistance est composée de métèques ».

« Il suffit de lire le nom de maints de ces terroristes tombés... pour pouvoir de la répression pour constater combien d'étrangers étaient venus organiser sur notre sol la plus désolante des guerres civiles, des attentats rappelant les tristes souvenirs de Mandrin. » (31 mars 1944)

C'est ensuite le thème du péril bolchevik, avec ses variantes. L'Angleterre tire les marrons du feu pour les « Rouges » :

« Le grand organe » conservateur « The Times » omet de souligner que c'est la Russie bolcheviste qui recouvre la bourgeoisie européenne des mains de S. M. le roi d'Angleterre... Propagande anglaise et propagande bolchevique s'accordent — pour combien de temps! — dans l'unique but de faire d'eux (des ouvriers français) des instruments dociles... Il serait parfaitement indifférent à Staline et à Churchill de voir flamber (la France) comme une allumette, pourvu qu'ils tirent, eux, leurs grégues sauvées de l'aventure. » (10 septembre 1941)

Cette même Angleterre en sera punie, car la contagion l'atteint la première. C'est ainsi que le 1er août 1942, « La Dépêche » rapporte, sous le titre « Une inquiétante délégation reçue aux Communes », que des soldats en uniformes se sont rendus au Parlement anglais comme d'autres se rendaient à la Douïna, ce qui était « le prodrome de la révolution bolcheviste ».

Pourtant (on n'en est pas à une contradiction près) l'Angleterre est protégée du bolchevisme... par sa situation insulaire. Voici le « péril bolchevik » réservé à la France :

« De tout cela, que conclure? Si l'Angleterre se croit protégée par sa situation insulaire, si les États-Unis pensent pouvoir compter sur leur éloignement au bout des océans, l'EUROPE ET LA FRANCE ne sont pas dans ce cas et n'échapperont pas par des vœux et des sourires le grave danger que l'U.R.S.S. en marche fait peser sur elles. ET L'ON COMPREND AINSI L'INSISTANCE QU'APPORTE LE PRESIDENT LAVAL ET SES COLLABORATEURS LES PLUS DIRECTS AU GOUVERNEMENT A OUVRIR LES YEUX DU PAYS SUR

(1) « L'Angleterre fait son devoir » (« Dépêche », 4 juin 1940) Duff Cooper, une fois de plus, en termes pathétiques, vient d'affirmer la résolution commune et irrévocable des deux peuples français et anglais : Nous ne nous rendons jamais parce que nous savons qu'il VAUT MILLE FOIS MIEUX MOURIR que de vivre esclaves du régime nazi (12 mai 1940). C'est la courageuse « Dépêche » qui souligne « Vaut mille fois mieux mourir ».

NECESSITE D'Y FAIRE FACE PAR L'ETENDUE DE CE DANGER ET LA UNE POLITIQUE RESOLUE DE COOPERATION EUROPEENNE. Que tous les Français se persuadent bien de cela, sans parti pris, et ils comprendront beaucoup plus de choses qui sont vitales pour notre patrie. — G. M. » (9 octobre 1943)

Voici le thème : « Entente de l'Europe contre le bolchevisme » :

« C'est dans cet esprit qu'il faut envisager la dissolution de la Légion Tricolore, le gouvernement n'ayant pris cette décision que pour regrouper et ordonner des efforts qui, pour l'entente européenne nécessaire et la lutte contre le bolchevisme, se déployaient jusqu'à présent en ordre dispersé. A cette unité de conception et d'action, si nous voulons qu'elle soit efficace, si nous voulons que la nation en bénéficie toute, etc... » (19 janvier 1943)

« La victoire allemande est fatale » :

« Le 22 juin 1941, par la décision résolue du Führer et du haut commandement allemand a été dévié et détourné le grand péril qui menaçait toute l'Europe et, pour éclater, n'attendait que son heure... Si la Russie rouge n'est pas encore vaincue (1) elle est néanmoins si affaiblie (1) qu'il est facile « sic » de la tenir en respect avec des effectifs relativement faibles. Quand il aura remporté la victoire à l'Ouest, le Reich se pressera à l'Est avec toutes ses forces concentrées, pour la décision de la guerre européenne. Ses soldats savent rendre l'hommage qu'ils méritent à leurs compagnons d'armes... parmi lesquels la Légion Française contre le Bolchevisme et les engagés de la Waffen S. ont des mérites particuliers. » (1)

Déjà, quinze jours plus tôt, « La Dépêche » n'hésitait pas à faire de la Wehrmacht le défenseur de l'Europe :

« Que tous les Français méditent... sur la gravité des exigences militaires dans la lutte que mène l'armée allemande **DANS LA DEFENSE DU CONTINENT.** »

Toute occasion de chanter les louanges de l'Allemagne est bonne. Le 30 juin 1941, c'est : « J'étais un prisonnier », description d'une Allemagne idyllique ; le 19 janvier 1943, c'est un titre flamboyant : Les Allemands se sont conduits à notre égard « soldats », c'est-à-dire de la façon la plus généreuse ; et, le 16 de ce même mois :

« Les Français de l'Afrique du Nord... mesureront l'importance de la décision empreinte d'humanité et opportune prise par le chancelier Hitler, de libérer les membres de l'armée française qui tomberaient aux mains des Allemands et de les rendre à la communauté française. » (16 janvier 1943).

Les enquêtes sur les travailleurs français en Allemagne, du temps de la relève, peignent un monde enchanteur, c'est « La Dépêche au pays des merveilleux ». Raymond Darolles, membre du P. P. F. et collaborateur de « La Dépêche », est spécialisé

dans ce travail (1). Bref, le pacifisme nazi et la méchanceté anglaise ne peuvent être mieux définis que par cet entrefilet du 5 août 1944, que l'on croirait emprunté au « Canard Enchaîné » :

« Si M. Churchill déclare dans son dernier discours que les attaques des bombes volantes sont moins meurtrières que les bombardements de terre subis par les villes allemandes et françaises, c'est que les V1 ne s'attaquent qu'aux objectifs militaires et veulent produire seulement des dégâts matériels et des effets moraux. »

Mais tous ces bons services ne sont que bagatelle. La presse de collaboration a pour première caractéristique qu'elle prône la collaboration.

Le 22 août 1940, un article sensationnel répond dans « La Dépêche » à la proclamation de Hitler, prononcée à Versailles, et qui sous le nom de collaboration proposait l'esclavage à une France nazifiée, Maurice Martin du Gard (3) écrit :

« ... Donc l'Allemagne se sent et se sait forte et **TOUTE SAINÉ** à présent... Etant née à l'Europe, **ETANT L'EUROPE ELLE-MEME**, elle sera insensiblement amenée à avoir confiance dans la nation voisine qu'elle aura réveillée (4) par la défaite.

Ayant retrouvé la fierté et la fraîcheur de ses origines (7), une France restaurée dans son armature morale et politique (c'est-à-dire nazifiée) ne se refusera pas aux vastes constructions qui, dans une paix dégradée, lui paraissent chimériques. A cette Europe dont l'Allemagne veut prendre le commandement, elle n'opposera ni l'incompréhension, ni la stérilité ni la révolte amère... Dans peu d'années nous aurons prouvé la nécessité de la France pour l'existence même de l'Allemagne. »

Et le 6 septembre 1940, ce collaborateur (dans tous les sens du terme) expose sa pensée « impériale » :

« La France s'est consacrée à la mise en valeur de ses terres africaines avec un succès que nombre d'Allemands éminents ont reconnu. L'équipement de l'immense continent va se poursuivre et l'Allemagne est appelée à y jouer un rôle considérable. On se souvient assez de la façon dont M. le chancelier Hitler (5) a condamné la politique coloniale de Guillaume II pour espérer que respectant des droits acquis par l'esprit et le

(1) Nous aurons pu citer bien d'autres textes. Nous avons choisi celui-ci pour sa drôlerie que le lecteur appréciera mieux lorsqu'il connaîtra sa date de parution : 23 JUIN 1941 — et se souviendra qu'alors Cherbourg était aux mains d'Eisenhower et les frontières allemandes atteintes par les armées soviétiques.

(2) Datoches a comparu devant la Cour de Justice. Il a été acquitté.

(3) Voir la note page 12.

(4) Allusion à « l'Allemagne éveille-toi », mot d'ordre nazi.

(5) Le 11 mai de la même année, « La Dépêche de Toulouse » traçait de « M. le chancelier Hitler » le juste portrait suivant : « L'être immonde qui règne encore sur l'Allemagne jusqu'à l'heure où le destin l'abattra, le sanglant Hitler... ». « La Dépêche » est un journal essentiellement gouvernemental.

sang il imaginera des solutions vraies, modernes au problème colonial, L'Afrique doit réconcilier l'Europe (1)... la technique industrielle allemande y trouvera le champ immense que la nostalgie germanique rêve sur elle, »

Ainsi « La Dépêche » offrait, sur un plateau, notre Empire à Hitler, et le lui faisait servir par un valet à gants blancs. La collaboration allait si bien à soi que, peu de jours plus tard M. Georges Scelle le confirmait péremptoirement :

« Nous arrivions l'autre jour que l'Europe n'ayant pu se faire à Genève, l'Allemagne allait s'efforcer de la faire par ses moyens propres. Et Maurice Martin du Gard a ajouté : nous ne pouvons pas nous refuser à y collaborer. BIEN ENTENDU, sauf à discuter les termes de la collaboration. » (4 septembre 1940.)

D'où il faut conclure que la collaboration ne fait pas de question, qu'il s'agit seulement d'en marchander le prix. Quant au combat, qui y songe ? Pas « La Dépêche », BIEN ENTENDU.

Le 24 octobre, c'est Montoire.

« Faisons, comme nous n'avons cessé de le faire, confiance au maréchal Pétain. Nous n'avons pas les mêmes éléments que lui pour juger. »

Mais le lendemain, après avoir « souligné avec quel courtois respect et quel cérémonial simple et digne le chef de l'Etat français a été accueilli par les autorités allemandes », après s'être attendri sur « l'hommage que le combattant allemand de l'autre guerre (2) rendait au vainqueur de 1918 », « La Dépêche » prend parti :

« Ce voyage est une date qui, à tous les points de vue, mérite l'intérêt total qu'il suscite. POUR NOTRE PART NOUS NOUS EN FELICITONS ET NOUS VOULONS EN AUGURER DES EFFETS HEUREUX POUR NOTRE PAYS... »

Et l'année suivante, l'anniversaire de la poignée de main historique sera fêté comme il convient :

Il y a un an, à Montoire, la France a choisi sa voie.

Bien sûr, les résultats sont minces. Le déshonneur ne paie pas.

« Mais, objecteront certains, depuis un an cette politique ainsi définie et projetée, nous a-t-elle seulement donné les prémisses que nous pouvions raisonnablement en attendre ? Il ne faut pas oublier qu'elle a été gênée de mois en mois par le fait que la guerre... se poursuivait... Il ne faut pas oublier que la propagande bolcheviste s'est empressée de jeter à travers notre malheureux peuple les virus de sa propagande et les revolvers des agents masqués de ses assassins. Et c'est pendant ce temps, grâce à l'action du maréchal Pétain, que les heurts résultant presque fatalement d'une occupation prolongée ont pu être jusqu'à présent réduits au minimum possible. Une fois de plus, il a rendu là un immense service au pays. »

Le jour que « La Dépêche » écrivait ces sentences sèches, il y avait QUARANTE-SEPT

HEURES que les otages de Châteaubriant avaient été exécutés par l'ennemi.

« LA POLITIQUE DE MONTAIGRIER est donc, vu les circonstances, vu LES FAITS, celle qui correspond à des REALITES. Eclabousser de sang souiller de crimes ces réalités n'est pas les faire disparaître car elles sont inévitables. Mais c'est compromettre sciemment tout le patient et nécessaire effort, etc... »

Car, ô malheur, l'anniversaire de Montoire coïncide avec la mort d'un officier allemand assassiné à Nantes (en fait par un de ses hommes) pour « La Dépêche », par un « agent de l'étranger » !

« Laissons-nous compromettre tout cela par quelques assassins, apostés sur notre sol par des émissaires étrangers dont on voit trop clairement et les desseins et les espoirs ? C'EST DANS L'HONNEUR que le Maréchal est venu à Montoire, sans subir aucune pression de la part du Führer et se rendant librement à son invitation. Il a dit, au nom de la France : « Nous collaborerons à une Europe grande et pacifiée où la France gardera son unité et sa souveraineté... » A Montoire, le 24 octobre 1940, c'est une France vaincue mais libre de son jugement et de son choix qui venait s'entretenir avec son vainqueur des perspectives que pouvait lui offrir un avenir que nous saurions entrevoir et comprendre et auquel nous voudrions et pourrions COLLABORER... » (24 octobre 1941.)

Et l'an 1942 (le 7 janvier), « La Dépêche » insistera :

« Nul ne niera que la France n'ait compris les données de la politique de Montoire et qu'elle n'ait vu les conditions qui pourraient lui permettre de prendre sa place dans l'Europe de demain. »

Et l'an 1943 (le 2 septembre), « La Dépêche » rappellera :

« Nous avons, à « La Dépêche », soutenu DE TOUTE NOTRE FOI la thèse selon laquelle la soumission à la violence ne suffit pas ; il faut établir entre l'Allemagne et nous un climat de confiance et d'amitié. »

Et le 27 juillet elle publiera en bonne place un « pathétique appel de Georges Claude » dont elle ne peut ignorer qu'il appartient à « l'Action Française » et qu'elle louera vivement pour son vif éloge de l'Allemagne hitlérienne, de la collaboration, de « l'attitude des vainqueurs », du « miracle de Montoire », des « aspirations de l'Allemagne », du « principe si juste et si humain de la relève », d'Hitler « qui ne mentait pas ».

Et l'an 1944 (le 20 août), « La Dépêche » mourra de sa vilaine mort.

(1) Le numéro de novembre du périodique « Berlin-Rome-Tokio » a raconté exactement la même chose : « C'est là que reside la grande tâche de l'Europe et la participation ne devra pas être une contrainte, mais un honneur. L'Afrique est à reconquérir par l'Europe. Elle est, en quelque sorte, la dot apportée dans le mariage européen. »

(2) « Le combattant allemand de l'autre guerre c'est Hitler victorieux. Hitler avant la victoire, le roi et le bandit de Berchtesgaden n'est pas de ceux qui se consacrent à chercher un prétexte. (11 mai 1940.)

J'étais un négrier

Que pourrions-nous ajouter à tous ces appels pathétiques qui sont allés vers les ouvriers de France, pour leur rappeler qu'à cette mobilisation volontaire du dévouement, le devoir de ceux qui le peuvent est de répondre : « L' présent, »

« La Dépêche », 9 juillet 1942.

LA littérature a toujours connu ses « négres » : doubleurs de grands écrivains, ils rédigent les articles que ceux-là signent.

Le journalisme, en 1942, a connu les négriers : les zéloteurs de Pierre Laval, inventeur de la déportation volontaire, puis forcée « La Dépêche » a chanté la relève, comme tout le monde. Elle a célébré « l'idée sublime », « l'idée splendide », elle a fait appel aux plus nobles sentiments, la solidarité, l'entraide, et aux autres : l'appât du gain, la vie facile. Comme toujours, elle a dit ce qu'il lui était ordonné de dire ; comme toujours elle en a « remis ».

Et d'abord, réjouissons-nous : les prisonniers vont travailler pour le troisième Reich et contre les démocraties.

« Et voici qu'ils ont soudain devant eux cette chose qui tout captif identifie avec la vie elle-même : ne plus être enfermés ! Si le travail d'usine est absorbant et dur, ce n'est plus le stalag. Dans ce régime nouveau nos soldats prisonniers peuvent enfin trouver un motif de patience pour leur longue attente... »

La relève venue, pour peser sur le lecteur sans l'indigner, « La Dépêche » avancera d'abord prudemment l'argument du « il n'y a pas moyen de faire autrement » :

« Nous n'ignorons pas combien le public a été ému par ce problème de la main-d'œuvre française à l'étranger.

Mais la question qui se pose se ramène au dilemme formulé par le président Laval : ou bien la contribution volontaire, ou bien la REQUISITION. Sans aucun des avantages, naturellement, de la contribution volontaire. »

Ce sont les réfractaires qui bientôt feront la démonstration que pour un patriote il y a toujours moyen de « faire autrement ».

Le 24 juin 1942, elle se fait persuasive et en appelle pour vanter les mérites de Pierre Laval... à Descartes :

« Les Français viennent d'entendre des paroles graves et réfléchies. Leur devoir envers eux-mêmes, envers les prisonniers, envers le pays dont le sort est en suspens, leur commun devoir est de méditer avec sang-froid sur ces paroles et de les soupeser dans leur conscience, comme M. Pierre Laval. soyez-en sûrs, les a mûrement soupesées dans la sienne et avec les éléments d'appréciation que nous pouvons pressentir mais que nous ne possédons pas comme lui.

M. Laval a fait son choix... Et cet homme d'Etat qui connaît bien son pays, ses compatriotes, le cas de conscience qui se pose à des âmes géné-

reuses et angoissées, ajoute en pesant ses mots... Et se tournant vers les ouvriers français **QU'UN CHOIX MAGE ACCRU MENACE**. Il leur demande d'aller travailler **LA OÙ IL Y A DU TRAVAIL POUR EUX...**

...Il fait confiance à l'esprit de réflexion, au vieux esprit critique et cartésien de chez nous... » (« Le sort de la France »).

Le 29 juin, elle publia complaisamment un article intitulé : « La relève, idée sublime, écrivent au président Laval les prisonniers de guerre ». Le 30, elle commente « L'appel des prisonniers » :

Le président Laval avait adressé aux ouvriers français un émouvant appel pour que, grâce à eux, fut assurée « la relève » des paysans qui, depuis deux ans, manquent à la terre de notre pays. Les prisonniers libérés, songeant au sort douloureux de leurs camarades, viennent de lui répondre et de le remercier. Ils savent, ils ont senti quel espoir s'élevait dans les stalags et les otages à la voix du chef du gouvernement. Ils ont vu l'atmosphère nouvelle qui règne dans leurs familles. Et tout cela, ils l'ont exprimé dans leur adresse.

Mais qui ne comprend que cette adresse est aussi un appel ? Qui ne réalise qu'en remerciant M. Pierre Laval, les prisonniers libérés se tournent aussi vers ceux dont dépend le sort de leurs camarades et leur disent : « Faites la relève ! Faites-la pour le pays ! Faites-la pour ceux qui souffrent et faites-la d'autant plus spontanément qu'en répondant la joie dans les familles de ceux qui sont encore derrière les barbelés vous assurerez aussi le sort des vôtres ! »

« Encore une fois, le devoir et l'intérêt concordent. »

Elle insiste, elle parle au cœur des ouvriers :

« Les ouvriers de France feront tout leur devoir envers leurs camarades soldats, envers des travailleurs comme eux et qui ont payé cher leur dette à la patrie. Ils ne voudront pas que cette attente soit déçue. » (9 juillet.)

« Et pour faire tout notre devoir, notre devoir d'entraide comme **NOTRE DEVOIR DE RELEVÉ**, ayons toujours bien présente à la pensée l'image exacte de ce que peut être la vie matérielle et morale derrière les barbelés. » (28 juillet.)

La rencontre de deux trains, l'un montant, l'autre descendant, lui est prétexte à se lancer à corps perdu dans l'esorquerie.

C'est cette politique que, dans les derniers mois de 1940, le gouvernement français, sous la haute autorité du Maréchal de France, chef de l'Etat, et sous la direction du président Laval, s'était efforcé de poursuivre. C'était une politique de compréhension qu'avait permise l'entrevue de Montoire du chancelier Hitler et du Maréchal Pétain, une politique qui « eut accéléré le retour des prisonniers » et que le chancelier du Reich avait voulue pour la France, parce que, a dit le président Laval, « c'était la France ».

On sait les événements d'ordre intérieur qui la firent échouer. Le chef de l'Etat et le président Laval ont été d'accord pour la reprendre. Mais les conditions sont devenues singulièrement plus pénibles parce que chez nous, la propagande anglaise s'est efforcée de créer un climat d'incompréhension par d'incessantes SEMENT parfois portés leurs fruits dont trop de Français ont pâti (13 août 1942.)

Le 14 août c'est : « L'émouvant récit d'un témoin du voyage des prisonniers libérés au titre de la relève. » En dépit de ce titre peu gracieux, l'article est placé en tête du journal, sur trois colonnes, et on y lit que « des hommes qui, pendant deux ans, ont supporté bien des souffrances... au moment de goûter une des plus grandes joies de leur existence, pleurant comme des enfants ».

Le 15 : « C'est parce que d'autres Français ont accepté d'aller travailler en Allemagne que la liberté vous a été rendue. »

Le 17, le retour de huit rapatriés au titre de la relève est salué sur trois colonnes (plus d'une colonne pour trois rapatriés!) et tous les huit crient : « Vive Laval ! »

Mais je pense aussi, ajoute-t-il (le huitième) aux camarades que nous avons laissés là-bas, qui nous ont vu partir le cœur gros et qui, eux aussi, attendent impatiemment d'être relevés.

Et cette pensée, ainsi simplement exprimée, se passe des meilleurs commentaires.

Le 19, un huitième convoi, partant de Toulouse pour l'Allemagne, est l'objet d'un reportage alléchant où il est beaucoup question de la vie de château qu'on mène dans les usines du Troisième Reich :

« La nourriture est saine et abondante. Je gagnais 16 francs l'heure à mon arrivée en Allemagne; à mon départ, je gagnais 22 francs. »

Et en caractère gras :

« Mais si ces conditions matérielles ont été d'un puissant attrait pour nous inciter à signer un second engagement, il est une autre raison qui nous a poussés à repartir : c'est que, en tant que métallurgistes, nous pouvons, par notre engagement, obtenir chacun la libération d'un prisonnier. »

Chaque jour, ce sont appels, nouvelles, exemples touchants, tel ce bon industriel de Mar-seille, père de douze enfants, qui part le pre-

mier, histoire d'entraîner ses ouvriers, interviews :

« Ce que je pense de la relève? Ce que tout le monde en pense: une idée splendide, dit M. Sicard, président de la chambre de commerce de Toulouse. » (4 septembre.)

Reportages :

« La relève en Lauragais. — M. François Colombier, retour d'Allemagne, nous parle. » (23 septembre.)

Avec des sous-titres comme : « Le plus beau jour de ma vie », « Un beau voyage », et, enfin, des notes bien personnelles comme celle-ci, de « notre envoyé spécial à Vichy » :

« Ces ouvriers spécialistes partent librement. L'appel qui leur est adressé est un appel à leur sentiment de solidarité française, à leur intelligence de l'intérêt national, au souci de leur propre intérêt matériel. Il exprime une obligation commune à tous les Français d'aider au soulagement de ceux qui, depuis plus de deux ans, sont derrière les barbelés. » (28 septembre.)

Et cela continuera ainsi, patement, lâchement... Et le 27 avril 1943, l'arrivée du premier — qui est aussi, bien sûr, l'un des derniers — trains de « permissionnaires » choisis parmi les « travailleurs libres » vaudra à Laval un certificat de bonne conduite :

« Comme l'a dit M. André Masson en les accueillant au nom du gouvernement : « Cette permission, rien ne » l'a rendait obligatoire. » Et il a expliqué que les prisonniers qui en bénéficient aujourd'hui seraient injustes s'ils ne savaient pas apprécier un geste qui a bouleversé toutes les lois habituelles de la guerre.

« Le pays, de même, serait injuste s'il ne comprenait pas ce que ce rayon de lumière dans le dur exil de nos prisonniers est dû au mécanisme de la relève.

« ...Il n'est que juste, d'autre part, de ne pas oublier le persévérant effort du gouvernement qui a poursuivi, au milieu des difficultés que l'on sait, sa POLITIQUE DU PRISONNIER, dont la France recueille aujourd'hui les fruits. — G. M. »

Mais il manquerait une note à ce chapitre si nous ne citions pas au moins une menace :

Eh bien, (notre situation) peut empirer encore si nous ne saisissons pas tous unis pour traverser une telle épreuve, que la politique de la France ne peut être qu'une politique d'adaptation aux nécessités de cette épreuve.

Pour entraîner des milliers d'ouvriers français dans les usines du nazisme, il y eut Pétain, il y eut Laval, il y eut la Gestapo.

Et il y eut le journal de la démocratie.

« La Dépêche », qui prétend ne s'être pas sabordée pour éviter à quelques-uns de ses ouvriers de rejoindre, en Allemagne, les milliers de Français qu'elle incitait à y partir, les dizaines de milliers dont elle approuvait la déportation, les centaines de milliers de déportés et de prisonniers dont elle célébrait le travail « libre »,

On n'a jamais raison contre sa patrie

Les Toulousains n'oublieront pas l'attitude de « la Dépêche »
Radio Française de Londres, 25 octobre 1943.

PRENONS au hasard un numéro de « La Dépêche » — celui du 25 octobre 1943, par exemple. Voici, sur deux colonnes, un long compte-rendu d'une conférence du professeur Grimm, dont le sous-titre rassurant précise que, « dans la grande famille européenne, il n'y aura que des frères égaux »; voici une demi-colonne consacrée à la répression des « terroristes » qui, naturellement, ont « un casier judiciaire particulièrement chargé »; voici, par contre, un article en caractère gras intitulé : « Attentat odieux à Toulouse » : c'est l'intendant de police pourchasseur de patriotes, que des patriotes ont abattu; — une photographie vantant les œuvres sociales de la Légion, et, naturellement, un compte-rendu des opérations militaires qui insiste sur les pertes des « bolcheviks » et assure que « la situation a été clarifiée ces deux derniers jours par un raid » — en croissant — la résistance allemande, qui a « stoppé les assauts de l'adversaire ».

Enfin, l'éditorial de G. M., consacré à l'exécution du traître Barthelet.

Dira-t-on que certains de ces articles étaient « de rigueur » ? Sans doute, et cela montre assez que « La Dépêche » acceptait de servir l'ennemi : après quatre ans de vie commune, une femme qui retourne chaque matin au rendez-vous de son amant, prétendra-t-elle qu'elle fut quotidiennement violée ? Mais en tous les cas, il ne saurait être question de croire que le texte de G. M. lui a été imposé par qui que ce soit : son style se reconnaît, et ses raisonnements qui sont ceux de « La Dépêche », ceux de la trahison, les plus aptes à l'être. Un lecteur publicain, à neutraliser son patriotisme. « L'ordre et la loi », dit G. M. L'ordre nouveau, la loi hitlérienne. Et voici comment il départage les patriotes et ceux qui les traquent pour le compte de l'ennemi :

« L'intendant régional de police a été assassiné... par des criminels tapis dans l'ombre et qui se sont enfuis... Cet attentat doit faire profondément réfléchir TOUS LES BOY-CITOYENS, tous les Français, en leur montrant quel sanglant abîme s'ouvre devant TOUS si l'ordre, plus nécessaire qu'un jamais à notre malheureux pays, peut subir de telles atteintes, au sein d'une population paisible et laborieuse, qui ne peut que flétrir de pareils actes, REDOUTER LEURS CONSEQUENCES et leurs répercussions.

Il faut le dire : force doit rester à la loi. L'ordre français doit être sauvegardé, etc... »

Aussi loin que nous remontons dans l'histoire de la Résistance, nous trouverons « La Dépêche » dressée contre elle, et jusqu'à son dernier souffle elle la combattait.

Le président du gouvernement provisoire est un homme politique dont chaque citoyen peut discuter les actes et ne pas partager les opinions, mais, s'il est une qualité qui ne lui est niée par aucun Français, c'est son patriotisme. Aussi bien n'était-il pas trompé, qui, le jour de la tentative de libé-

ration de Dakar, donna pour instruction : « Le nom de de Gaulle doit être dorénavant précédé de l'épithète traître », et qui, exceptionnellement, autorisa les journaux, par la consigne de censure n° 184, « à présenter sous un titre de quatre colonnes au maximum les événements de Dakar ».

Mais la pétainisme à l'échelle ne se contentera ni de qualifier de Gaulle d'une épithète de commande, ni de titrer sur quatre colonnes (puisque elle n'était pas autorisée à le faire sur cinq). Elle intitule son éditorial : « On n'a jamais raison contre sa patrie » :

« Les très graves nouvelles qui nous parviennent d'Afrique, de Dakar, ont déterminé chez tous les Français un sursaut unanime d'indignation et de douleur.

« Il s'agirait là d'une agression qui, telle qu'elle se présente, constitue contre l'unité française, contre la sécurité et la paix de son empire, un attentat qui pourrait avoir les conséquences les plus graves et les répercussions les plus fatales.

« Que répond de Gaulle à cette accusation précise ? Quelque chose d'assez simple et d'assez obscur qui, en aucun cas et dans aucune hypothèse ne justifierait son acte. Qu'il aurait entendu dire ou qu'il aurait eu le pressentiment ou qu'il jugé ait nécessaire de préserver Dakar (en le canonisant, comme Mers-el-Kébir) contre un coup qui se préparait.

Mais que l'on nous comprenne bien : il n'est pas de sophisme et d'arguties, surtout appuyés par un canon fratricide, qui tiennent devant ce fait brutal : un Français rebelle, quels que soient ses motifs, attaqué sa patrie sur un point important et sensible de notre Empire, confirmant sa rébellion verbale et traitant par un des actes qui rappellent certaines des plus douloureuses pages de notre histoire.

« Il n'y a pas deux façons de voir un tel cas d'apprécier les choses. A L'INTERIEUR COMME A L'EXTERIEUR, QUAND LES HEURES GRAVES SONNENT, IL N'Y A PAS DEUX FAÇONS D'ETRE FRANÇAIS.

« NON ! « ON N'A JAMAIS RAISON CONTRE SA PATRIE ». QUEL QUE SOIT LE COURS QUE PRENNENT LES EVENEMENTS, ILS NE POURRONT QUE TROUVER TOUS LES FRANÇAIS UNANIMES DANS CETTE APPRECIATION SEVERE MAIS JUSTE D'UNE AGRESSION SANS EXCUSE. » (28 septembre 1940.)

Et le 27 septembre, elle imprime tout à trac :

« La folle équipée, dirigée par un traître et l'amirauté nralaise s'achève par un désastre. »

Est-ce étourderie, réaction trop rapide ? Le 15 novembre 1940, la tête froide, « La Dépêche » écrit :

« Peut-on qualifier d'entreprise de libération celle qui se fait par la violence, sous l'œil de l'étranger assistant, menaçant, dans ses navires, à ce spectacle ? C'est, en réalité, une entreprise de dissocation, de destruction de l'unité française, de tout ce qui fait en ce moment la force (sic) de notre pays.

« Que les Français qui réfléchissent méditent donc sérieusement et considèrent les méthodes de violence dont usent ceux qui, de l'étranger, prétendent parler au nom de la France. Qu'ils se rappellent le message du maréchal Pétain : « Je fais appel, » nous disait le chef de l'Etat, à votre collaboration... »

« Cependant qu'à Libreville on tire sur les Français, on les massacre, comparons, jugeons et demandons-nous qui défend véritablement LA LIBERTÉ. Le bon sens répond clairement et sans hésiter : »

Il n'est, bien entendu, pas une occasion de bafouer les Français libres que laissera échapper cette folle amorceuse de Pétain : « La Dépêche de Toulouse ». Ex-général par-ci, condamnation à mort par-là, et, comme il se doit, allusions historiques, telle cette page astucieuse d'Edmond Haraucourt, intitulée « Dissidences » et parue le 7 octobre 1941 :

« Prenons, par exemple, la douloureuse aventure des séductions que la propagande britannique a su exercer en France même sur des esprits français, loyalement intentionnés, mais insuffisamment armés de méfiance; cette méfiance aurait pu leur être inspirée par le rappel des soins que prirent jadis certains gouvernements étrangers en vue d'entretenir chez nous une discorde profitable à leurs intérêts. »

Et ce serait mal connaître le conformisme naziforme de « La Dépêche » que supposer qu'elle ne traitera pas le général... pardon, l'ex-général de Gaulle de bolchevik.

Sur ce thème, signalons un article particulièrement bien venu du 1^{er} octobre 1941, intitulé : « M. de Gaulle (sic) d'accord avec les Soviets » :

« Il joue la carte de la censure du prolétariat, imposée par l'étranger. Autrement dit, il accepte l'idée de la ruine de la France et il s'engage à la faciliter. »

Cette accusation n'est pas sans fondement, puisque « M. de Gaulle » a remercié l'ambassadeur de l'U.R.S.S. qu'il a appelé « mon cher ambassadeur » et qu'il s'est exprimé en anglais.

Et que dire de ces lignes ignobles de Maurice Martin du Gard (2) corréées aux prisonniers pétainistes d'Afrique et que « La Dépêche » publie le 25 juillet 1942 :

« Le spectacle de tant d'innocentes cruautés n'est pas quelquefois sans froisser la conscience de certains chefs dissidents, mais d'autres qui ont du sang sur les mains, et qui, ceux-là, ne peuvent prétendre à une amnistie dans l'avenir, quelle que soit l'issue du conflit, préférant les conserver comme otages éventuels. Il n'est pas rare non plus de rencontrer des officiers anglais qui s'éton-

nent de la férocité que manifestent quelques Français à l'égard de leurs propres compatriotes... Certains missionnaires que le flot des subventions londonniennes contribue à égarer... »

Tout y est vraiment : les Français féroces, qui ont du sang sur les mains et écœurent même les Anglais, et seront fusillés, ça, c'est sûr, et qui prennent des otages, et l'or de la City qui paie les missionnaires français.

Mais c'est dans des termes vraiment distingués que « La Dépêche » exécutera de Gaulle, le 1^{er} avril 1943 :

« Il est facile, quand on est loin et à l'abri, de faire le malin avec la liberté et la peau des autres. Il y a des gens, même chez nous, qui ne semblent pas toujours « réaliser » la situation dans laquelle nous sommes. »

Mais comment, après de telles lignes, ne pas « réaliser » la situation dans laquelle « La Dépêche de Toulouse » s'est mise !

« Entreprise de dissocation, de destruction de l'unité française », disait le 15 novembre 1940 « La Dépêche » du premier noyau des Français libres. Les mêmes termes se retrouveront sous la même plume pour célébrer « la répression des menées communistes », le 17 janvier 1941 :

« De telles constatations mettent évidemment en relief l'action efficace et persévérante de M. Cheneaux de Leyritz, préfet de la Haute-Garonne, et de tous ses collaborateurs, notamment MM. Jean et Gamel (2), commissaires divisionnaires, pour en finir avec LES ELEMENTS DE TROUBLE QUI VOUDRAIENT BRISER L'UNITÉ FRANÇAISE. »

Et du même Cheneaux de Leyritz, « La Dépêche » écrira dévotieusement le 6 mai 1941, dans de semblables conditions :

« Ce vaste coup de filet, parfaitement réussi après de longues investigations, fait grand honneur à ceux qui l'ont dirigé et exécuté. »

La Résistance se développe. La presse clandestine se répand, au péril de la vie de ses rédacteurs et de ses diffuseurs.

« Nous n'avons jamais cessé de mettre nos lecteurs en garde contre les tracts clandestins. » (18 août 1941.)

Et lorsque Pétain crée le tribunal d'Etat « chargé de punir les actes de nature à nuire à la sécurité du peuple français », le journal de la démocratie déclare sans honte « que cette décision est justifiée par la gravité d'une situation QUI NE SAURAIT ETRE TOLEREE ».

« Les criminels savaient depuis le 22 août dernier quelles seraient les conséquences de ces odieuses agressions. N'empêche que les mêmes armes ont été tournées contre des Français : MM. Laval, Marcel Déat, Gitton.

« A quel donc prétendent en venir ceux qui se font les exécuteurs et les complices de ces crimes ? Servir la France ou servir l'étranger ?... L'éc-

(1) Voir la note page 12.

(2) M. Gamel est le père d'un administrateur de « La Dépêche » se vantant d'avoir protégé.

oupanl soutient une guerre très dure, dont la conséquence est évidemment qu'il impose ses volontés, dictées par ses besoins. »

Et l'Allemagne excusée et la Russie accusée (« On voit ce que Staline peut y gagner. Mais on voit encore plus nettement ce que les Français peuvent y perdre. »), l'éditorialiste, ayant conjuré les Français de ne point chercher à participer à la libération de leur patrie, conclut :

« La France a un guide à sa tête, dont nul ne peut contester la loyauté, la vigilance, ni le dévouement total à la patrie. Il ne peut pas y avoir en ce moment d'autre mot d'ordre que de grouper toutes les bonnes volontés françaises autour du seul intérêt de la France et du chef éminent qui a la charge écrasante de sa sauvegarde. »

Ces « assassins » troublent notre pénitence :

« La France n'est pas un pays d'assassins. ELLE A PU COMMETTRE DES ERREURS QU'ELLE EXPIE AUJOURD'HUI CHEREMENT... Et c'est pourquoi ces meurtres ont soulevé chez nous une vague de réprobation et d'indignation. » (24 octobre 1941.)

Et, jour après jour, « la Dépêche » tente de ralentir, de discréditer, de briser la montée insurrectionnelle du patriotisme. Le ton s'enfle, au fur et à mesure que, malgré les cours martiales et la Gestapo, des Français plus nombreux préparent leur libération. au fur et à mesure que prennent corps les espoirs d'un débarquement.]

Elle ne reculera pour servir l'ennemi devant aucune infamie. Elle ne se contentera pas de déplorer, voire de blâmer les actions de guerre de nos premiers combattants de l'intérieur: elle APPELERA LA POPULATION A LES DENONCER.

Le 3 mars 1943, une bombe éclate devant un hôtel de Toulouse dans lequel sont installés les services de l'armée allemande, « La Dépêche » s'indigne, et de quel cœur :

Déposer à la faveur des ombres de la nuit un pétard ou une bombe, AU RISQUE DE FAIRE DES VICTIMES, et s'enfuir aussitôt, quel exploit héroïque! (5 mars 1943.)

Il n'y a pas eu, parmi les soldats ennemis, de « victimes ». Cheneaux de Leyritz donne au général Schubert l'assurance que « cet acte criminel soulèvera à Toulouse une réprobation unanime » Titre de l'éditorial de « La Dépêche » du 5 mars :

REPROBATION UNANIME

Cheneaux de Leyritz « demande à la population d'apporter tout son concours pour la recherche des responsables ». A cet appel à la délation, « La Dépêche » joint le sien :

Mais il ne suffit pas de répudier tacitement de tels actes, il faut encore que l'attitude de toute la population soit telle QU'ELLE PERMETTE DE LES REPRIMER et de les prévenir..

Nous sommes donc sûrs que tous nos concitoyens... apporteront à leur préfet et à leurs autorités tout le concours moral ET MATERIEL qui montrera que notre cité tient à sa réputation non seulement sa tranquillité et sa paix, mais la réputation

qui fait SON HONNEUR. (5 mars 1943.)

Et que penser du mot « honneur » sous une telle plume, pour une telle besogne, dans de telles circonstances?

Mais l'action des patriotes se développe, malgré le zèle policier de « La Dépêche ». Le 16 juin 1943 la mort d'un officier allemand, abattu dans les rues de Toulouse, lui inspire ces lignes où rien ne manque : ni l'éloge des S.S., si « corrects », ni la « dignité du cou » de l'ennemi, ni l'affirmation qu'un patriote n'est évidemment pas Toulousain (Albigeois, peut-être), ni la gratitude envers la mansuétude germanique, ni les menaces, au nom de l'occupant, à la population française :

« TOULOUSE FERA SON DEVOIR »

« C'est avec un sentiment de réprobation que nos concitoyens ont appris l'acte criminel commis dans leur paisible cité. Il n'y a, d'ailleurs, qu'à voir combien de tels attentats contrastent avec la bonne tenue de Toulouse depuis l'arrivée des troupes d'opérations pour comprendre que ce n'est pas parmi nos concitoyens qu'il faut rechercher la main qui a perpétré la crime et la tête qui l'a dirigé. »

« Nous avons déjà, dans « la Dépêche », eu l'occasion de souligner à plusieurs reprises la correction des relations qui se sont établies entre la population et les autorités allemandes. Et chacun peut constater chaque jour la façon parfaitement digne dont on voit se condoyer à travers nos rues, nos magasins, nos promenades, les soldats allemands et les habitants de Toulouse. »

« C'est d'ailleurs à cette bonne tenue, par laquelle le Toulousain manifeste sa compréhension de la situation actuelle, qu'est dû le caractère bénin des sanctions prises. Il s'agit de les comparer à celles qui ont frappé d'autres villes de France après des attentats analogues. C'est parce que notre cité, docile, dès le premier jour, à l'appel que lui adressait son préfet régional, s'est montrée disciplinée, consentante de ses responsabilités, que les sanctions qui la touchent aujourd'hui sont aussi modérées. Mais que l'on ne s'y trompe pas. Si un nouvel attentat avait lieu, les Toulousains vivent tous se dire que des sanctions très sévères seraient prises. Nous sommes certains que Toulouse saura faire preuve du calme, de la dignité et de la discipline que son préfet lui recommande et qui s'imposent autant et plus que jamais. »

C'est ce texte que commentera le radio de Londres, dans son émission « Les Français parlent aux Français », le lundi 25 octobre 1943 pour montrer à quel degré de collaborationnisme s'est abaissée « la Dépêche » ; c'est ce texte qu'elle opposera aux articles des journaux clandestins qui depuis lors ont succédé à « la Dépêche » ; c'est à ce propos qu'elle dira : « Les Toulousains n'oublieront pas l'attitude de « la Dépêche ».

Ah! parlera-t-il en vain, le patriote indigne. L'esprit profondément réaliste dont les avertissements sont imprégnés d'une émo-

Non si contenue et si intense, le héros regardé en face, sans hésiter, les risques terribles que tentaient courir à notre pays ceux qui attenteraient à la sécurité de nos amis, nous avons nommé Pierre Laval :

« Les déclarations de M. Pierre Laval, que « la Dépêche » a reproduites, revêtent dans les circonstances actuelles une signification et une gravité qui méritent de retenir l'attention de tous les Français quels qu'ils soient, quel qu'ils pensent.

« Le président du conseil — il n'a pas hésité à le dire — sait parfaitement qu'il marche sur une route qui n'environne pas la popularité. Il s'y est engagé résolument, AVEC UN PATRIOTISME INDISPUTABLE, UN ESPRIT PROFONDEMENT REALISTE, qui ne se paie ni de mots ni de mirages. MAIS UNE EMOTION CONTENUE ET PROFONDE IMPREGNE SES AVERTISSEMENTS quand il veut mettre en garde son pays contre des risques terribles et qu'il n'hésite pas à regarder en face.

« Si à la faveur d'une tentative de débarquement anglo-américain, cit-é, il, s'installait en France, je ne sais si des guerilla, si des attentats se multiplieraient, les Français qui par- tiiciperaient à cette guerre d'un esprit nouveau CRUCIFIERAIENT la France. » (27 juillet 1943.)

Etait-ce bien la peine d'avoir trois mois plus tôt (le 23 mars) emprunté le langage de Philippe Henriot.

« Des 120.000 hommes, armés, sur- qu'aux dents, pourvus de canons et tout le tremblement, que la radio anglo-russo-américaine et « la Daily Express » campaient dans les Alpes en laissant entendre qu'avec la bénédiction de Londres et de Moscou, toute la France avait bientôt sa couvrir de fran- cises-tireurs (ce qui, évidemment, serait moins risqué pour les Anglais que leur fatidique « débarquement ») de tous ces mensonges il ne reste que quelques groupes de jeunes gens abur- des qui sont ou rentrent chez eux ou en voie d'y rentrer... aux appels paternels des gendarmes français et des collabo- rateurs de M. René Boushoul, qui a été avec son état coutumier en cette circonstance... »

Etait-ce bien la peine d'avoir démontré que l'égalité s'est maintenue en France par la survivance... du Conseil d'Etat et d'avoir attribué la lutte pour la liberté aux pires instincts, aux pires excitations ?

« Non ! Toulouse, notre région, toute la France, ne seront pas le champ clos lugubre où se déchaineront les pires instincts et les pires excitations. Non : le crime ne remplacera pas chez nous le respect de la loi et le maintien de l'ordre. Non ! après notre désastre mili- taire, nous n'assisterons pas à ce désastre civil : celui qui transformerait en jungle sanguinaire une civi- lisation que la loi doit défendre ET ATOUR DE LAQUELLE DOIVENT SE RALLIER TOUS LES CITOYENS LOYAUX, tous les Français qui vou-

lent sauvegarder le destin de la France »

Etait-ce bien la peine d'avoir expédié à Saint-Sulpice-la-Pointe, dans le Tarn, dont le camp a vu souffrir tant de Français, un éti- voyé spécial et de s'être avisé jusqu'à insulter les femmes des patriotes internés :

« Le bourg a cessé d'être un centre touristique pour devenir un lieu de détention forcé : un camp d'internés civils et autres (?) y a été aménagé. On trouve de tout derrière les barbo- les sulpiciens : des détenus politiques, des requins du marché noir et des seigneurs de l'asphalte marseillais ou toulousain.

« On ne serait là pourtant qu'un moindre mal si ces sulpiciens d'occa- sion n'étaient mariés, légalement ou de la main gauche. En effet, soixante- douze heures par semaine, Saint-Sul- pice est envahi par une nuée de tou- ristes ou japonais, venus de tous les points de la zone Sud, qui se livrent à l'occupation systématique et totale (?) des chambres d'hôtel et au pillage sans vergogne des fermes environnantes.

« On commence à se plaindre tout haut de l'invasion de celles que l'on appelle pides que à les femmes du camp... Et puis, il y a la ravitaille- ment. La présence de ces dames en troupe de plus en plus le circuit nor- mal. C'est qu'elles attendent toutes les denrées possibles et impossi- bles (?) dans les fermes. Et comme bien l'on pense, au prix fort. Il est vrai qu'elles ont un atout puissant dont le succès ne s'est jamais encore démenti : LE CHANTAGE A LA PI- TIE. Mais la manière importe peu, il y a le fait : Saint-Sulpice est devenu pour les femmes du camp une source inépuisable de marchés noirs. »

Non, ce n'était pas la peine. Ce sont les ap- pels de la presse clandestine qui ont été écou- tés, et le général Eisenhower put dire aux sol- dats dans uniformes : « Sans vous, notre vic- toire n'aurait été si rapide ni si complète. » Mais si la France avait écouté « la Dépêche » ?

La Résistance ? « Meilleurs de barbarie » est, le 20 août 1943 le titre de son éditorial :

«... Il n'est fait pas moins prendre très sérieusement garde à ce déchaînement des instincts les plus barbares et les plus sombres. Certes, il y a toujours eu, hélas ! des meurtriers et des incen- diaires. Mais ils n'avaient pas le pré- texte de l'écoulement d'un sang semblant de patriotisme le déchaînement de leurs instincts, d'ériger en partisans des incendiaires et des meurtriers. Les coups de revolver partent trop nom- breux, bien que l'on ait retiré les ar- mes. Toute une série d'attentats contre les personnes et les biens se produi- sent un peu partout à travers la France. Et notre région n'en est mal- heureusement pas exempte. Comme dans le Far-West d'autrefois, c'est de- venu un geste facile et prompt d'abat- tre celui dont les idées ou les idées ne plaisent pas au tueur. »

Le tueur, c'est le patriote, la victime « dont les idées et les idées ne plaisent pas au tueur », c'est le chef de la milice de Marseille,

c'est l'intendant de police de Toulouse, ce sont les dénonciateurs, les traîtres contre lesquels l'armée de l'intérieur, en même temps que contre l'Allemand mène son périlleux combat. Mais « la Dépêche » est aux côtés de la milice, aux côtés de l'Allemagne — et traite les patriotes de meurtriers, de barbares, d'incendiaires à la recherche de prétextes. Car la barbarie était au maquis et la civilisation à Buchenwald!

« Il n'est pas douteux, écrit G. M. le 28 août, qu'une propagande dont les inspirateurs sont hors d'atteinte pousse, sur notre territoire, des esprits abusés ou pervers à des actes qui ne peuvent avoir pour nous tous que des suites redoutables. »

C'est-à-dire que la lâche général de Gaulle, qui est à l'abri en Algérie, pousse des imbéciles ou des anormaux — l'armée française — à des « actes » dont la suite a été redoutable — la libération de la France.

« A la guerre de sabotage agricole, poursuit la misérable, viennent s'ajouter des actes de sabotage sur les voies ferrées, dans les mines, des attaques à main armée. Eh bien, il faut le dire sans ambages : de tels actes ne peuvent que soulever la réprobation de tous les braves gens. »

« N'insistons pas. Il est clair que de tels faits, incendies, sabotages, meurtres, attentats contre les personnes et les biens ne peuvent aboutir qu'à susciter des représailles et des mesures ÉGALEMENT DE GUERRE. »

Notons au passage que ces « faits » que « la Dépêche » réproche en des termes et avec des arguments qui sont ceux dont se sert « la Pariser Zeitung » sont, selon elle, DES ACTES DE GUERRE. C'est la guerre que « la Dépêche » désapprouve, parce que c'est la collaboration qu'elle recommande. Mais poursuivons. Ces représailles :

« Sur qui retomberont-elles? Sur les inspirateurs? Ils sont loin et à l'abri (c'est toujours du gouvernement provisoire de la République qu'il s'agit ici, ne l'oublions pas). Sur les auteurs? Pas davantage. »

Sans doute « la Dépêche » n'ignore pas que dans cette guerre que la France, malgré « la Dépêche », fait à l'Allemagne sur le sol français, les « auteurs » d'actes de guerre sont souvent pris, torturés, fusillés. Mais elle le fait, volontairement, solemnellement, pour servir l'ennemi!

« Mais sur les populations, sur les notables, sur les fonctionnaires... Et ce sont les innocents qui risqueraient de payer demain POUR LES COUPABLES. »

Et ayant ainsi jugé et condamné le patriotisme agissant, « la Dépêche » conclut :

« Nous mettons tous les esprits réfléchis et droits en face de la gravité du problème et de l'exigence du devoir. Ce devoir, si l'occasion s'en présente, est d'user de leur influence sur ceux dont le jugement égaré se laisserait prendre à CERTAINS MIRAGES pour leur montrer qu'on ne lutte pas pour sa patrie en commettant des crimes de droit commun. DE PAIREILS AGISSEMENTS SONT ANTI-

FRANÇAIS et ne peuvent servir les intérêts de la France occupée et en deuil. »

Nous demandons s'il est vraisemblable qu'un tel article ait participé à l'œuvre de démoralisation de la nation si qualifiée de « mirages » la libération de la patrie, le sentiment de l'honneur, l'acceptation du sacrifice, la victoire enfin qui, un an plus tard, allait couronner nos drapeaux, si affirmer que combattre l'Allemand et ses valets est agir en « antifrancçais », ce n'est pas aider l'ennemi et collaborer avec l'ennemi.

Mais la preuve la plus claire de l'obédience de « la Dépêche » à l'ennemi, nous la voyons dans l'éditorial du 7 septembre 1943. La manœuvre la plus spécifiquement nazie s'étale ici sans gêne aucune : Les patriotes? Ce sont des communistes. Les gaullistes? Des agents de l'étranger; tous communistes ou menés par les communistes, ou dupés par les communistes. Il y aurait aujourd'hui beaucoup à dire et à ironiser sur ce propos : quel qu'il ait été le rôle des communistes dans la bataille de libération (et nul ne songe à nier qu'il ait été important), il ne reste guère que le numéro de « la Dépêche » du 7 septembre 1943 pour feindre de croire que les seuls communistes aient été patriotes, aient combattu l'Allemand et libéré la France. Mais citons :

« Il ne s'agit plus, en effet, d'attentats isolés, sporadiques, mais, autant que l'on en puisse juger, d'une entreprise froidement calculée, dirigée par l'étranger et où l'on retrouve partout les agents communistes, qui se sont impérieusement substitués aux chefs improvisés des petites bandes de résistants. On devra cette justice à notre journal que ce n'est pas d'aujourd'hui et sous la pression des circonstances qu'il discerne et signale le danger communiste. »

Car ce que « la pression des circonstances » révèle à de moins avertis que les dirigeants de « la Dépêche », ce n'est pas la proximité de la victoire alliée, ce n'est pas l'urgence qu'il y a pour les Français à s'unir, à s'armer, à se battre, comme l'imprimait à cette époque la presse clandestine, c'est... le danger communiste. Danger que les événements ont prouvé, n'est-ce pas? quand le gouvernement de Gaulle s'installa à Paris, sans qu'en réalité nul n'ait discuté son pouvoir, accepté dans la clandestinité par toute la résistance.

« Mais nous ne saurions trop le redire : on ne défend pas sa patrie par des attentats de droit commun. »

Et le 12 octobre, le procureur général Lepoinasse, qui avait reçu contre le patriote Marcel Langer et obtenu sa tête, ayant été abattu par des patriotes, vengeurs de leur camarade assassiné, G. M. (diverses citations permettent d'affirmer que Roger Dévigne est ce jour-là le nazi de service) écrit :

« Comme de braves gens qui veulent que la France soit un pays de braves gens, il nous faut aujourd'hui, très loyalement, très sérieusement, aborder certaines questions graves. Aucun Français digne de ce nom ne peut consentir à ce que le prétexte du patriotisme serve d'alibi à l'assassinat. Un crime est un crime... »

Mais le crime inexplable, le voici celui qui aurait dû suffire à provoquer la confiscation de tous les biens de tous les journaux qui ont publié cette infamie volontaire et des biens de tous leurs administrateurs.

Le 6 novembre 1943, de leur propre initiative, les adhérents de la Fédération nationale des journaux français de la zone sud publiaient le manifeste que voici. Nous disons que tous ceux qui ne se sont pas refusés à insérer cette prose nazie ont perdu ce jour-là le droit de parler en France :

CONTRE LE TERRORISME UN APPEL A L'OPINION DE LA FEDERATION DES JOURNAUX DE ZONE SUD

La Fédération nationale des journaux français (zone sud) qui comprend le syndicat de la presse parisienne (journaux repnés), le syndicat des grands journaux régionaux, le syndicat des quotidiens de province et départementaux, le syndicat des périodiques, la commission professionnelle de la presse périodique de province, publie le manifeste suivant :

« La Fédération nationale des journaux français croit devoir appeler l'attention et la réflexion de son vaste public de la zone sud sur la dangereuse multiplication des actes de terrorisme dans ces derniers mois. Ces attentats contre les personnes et contre les biens s'accomplissent sous le couvert d'un patriotisme qui prétend s'affranchir de la loi et cherche ailleurs qu'en lui-même ses principes et ses mobiles. Derrière ceux qui les commettent, il est facile de déceler ceux qui les inspirent. Il est plus facile encore d'en prévoir les suites.

« S'ils trouvaient chez nous des complicités ou des complaisances, c'est la salut de la patrie brossée qu'ils achèveraient de compromettre. La guerre civile succéderait à la guerre étrangère, la défaite se changerait en désastre et la France donnerait au monde l'affligeant spectacle d'une démission sans excuse et sans retour.

« Pour relever ses ruines, pour réparer ses forces, pour reconquérir dans les compétitions fécondes où s'affrontent à nouveau demain, la paix revenue, les labours des peuples, sa prospérité et son prestige, elle a besoin d'union, de sécurité intérieure et d'ordre. Des convulsions sanglantes qui la menacent, rien ne peut sortir que la conjugaison désastreuse de la faim et de la misère.

« Les épreuves qu'elle a subies compteraient à peine au regard de celles qui l'attendraient. Elle ne s'en relèverait pas.

« La Fédération nationale des journaux français, interprète de tous les journaux de la zone sud, UNANIMES ET SOLIDAIRES, manquera gravement à ses obligations envers le pays si elle ne l'avertissait pas que, hors de la règle, c'est-à-dire du respect de la loi et des pouvoirs qui l'incarnent, il

ne saurait rencontrer que les « chemins du malheur », n'échappant à l'anarchie que pour tomber dans la servitude. »

Et lorsque aura sonné l'heure H, l'insurrection nationale sera déclenchée et « La Dépêche », de toutes ses forces, s'élèvera à la contre-charge. Elle approuvera les représailles allemandes, elle sommera même le gouvernement de publier les textes qui, selon et légitiment ces représailles.

Ceux qui, sur notre sol, dans nos régions, violeraient cet article, exposeraient leur personne, leur famille, leur localité, leur région, leur pays aux inexorables représailles prévues non plus par la convention d'armistice, mais par les conventions internationales de Genève et de La Haye, DONT LE GOUVERNEMENT FERA BIEN DE PUBLIER LES ARTICLES QUI CONCERNENT NOTRE SITUATION ACTUELLE. D'après ces conventions, tout ce qui pénétré à prendre activement parti fait de vous un adversaire, tombe sous les lois de la guerre. Or, en zone de guerre, la loi de guerre est : la mort.

(9 juin.)

et le 16 :

« Les Français ont tous pu se rendre compte par un avis de l'Oberbefehlshaber, que la puissance occupante, conformément aux droits internationaux et aux conventions d'armistice, considérera les membres des groupes de résistance comme des francs-tireurs, donc passibles de la peine de mort, conformément aux lois de la guerre.

« Les populations civiles peuvent, d'autre part, se rendre compte sans qu'il soit besoin d'un avis des autorités occupantes, que les actes des terroristes apportent une gêne beaucoup plus grande à leur vie matérielle qu'à l'action militaire. La destruction des voies de chemin de fer accroît de plus en plus les souffrances des populations françaises, alors qu'elle n'entrave en fait ni le ravitaillement, ni les mouvements des troupes allemandes. »

Et le 20 juin :

« Le gouvernement, resté sur le sol français pour défendre les intérêts de leur patrie, a dicté aux Français leur devoir. »

Ainsi le gouvernement de Gaulle a crié : « Debout et au combat. » « La Dépêche », ment sciemment, nie que les forces françaises de l'intérieur retardent de façon décisive l'arrivée des renforts allemands, tente de démoréaliser et la nation et l'armée.

Rien n'arrêtera la défense des autorités nazies par « La Dépêche », puisque le 8 août elle n'a plus qu'une dizaine de numéros à vivre. C. M. écrit encore cette plaidoirie en faveur d'Hitler et du Maréchal, chef de l'Etat :

SUR UN PRINCIPE DU DROIT DE LA GUERRE

« Le haut commandement des armées d'invasion a déclaré qu'il considérera les membres de groupes de résistance français comme constituant une par-

oloties. A l'inverse, le Maréchal Badoglio, etc.

A la lumière de ces faits, on peut évoquer la distinction que le Maréchal Pétain, le 10 octobre 1940, faisait entre « la paix vivante pour le vainqueur » et la « paix traditionnelle d'oppression », entre « la paix génératrice de bien-être pour tous » et la paix faite à la manière du passé, suscitant la misère, les troubles, les répressions et les nouveaux conflits ».

C'est ainsi que mourut « La Dépêche », aux cris d'une dernière fois proférés de « Vive le Maréchal et son gouvernement libre et digne ! Vive la paix vivante de Montoire ! A bas nos Alliés ! Vive Adolf Hitler ! »

Mais soyons juste : lorsque décampèrent, le lendemain, les dirigeants de « La Dépêche », Paul Huc, auteur de fragments d'éditoriaux particulièrement abjects et le lieutenant Caillolle, qui s'était bien gardé de répondre à l'appel du général de Gaulle, ils laissaient sur le marbre un projet de numéro spécial que l'in-

tervention de la presse clandestine les empêcha de publier, un numéro spécial fort honorable. On y voyait, comme au-dessus du récit de la condamnation à mort de l'ex-général de Gaulle, comme au-dessus des compositions gourmandes et fleureuses de Maurice Martin du Gard, insultant nos Alliés et flattant l'envahisseur, comme au-dessus de l'éditorial gisant « la dissidence » : « On n'a jamais raison contre sa patrie », comme au-dessus des récits alléchants de prisonniers « relevés », comme au-dessus des anathèmes lancés pendant tant d'années sur la résistance, ce titre :

« LA DEPECHE »

Journal de la Démocratie

Avec des trois lignes flamboyantes au-dessous :

Vive de Gaulle !

Vive nos Alliés !

Vive la République !

Tant il est vrai qu'il est un côté politique auquel « La Dépêche » entendait demeurer fidèle ; le côté du manche.

De la presse de trahison à la presse de la démocratie

AINSI vivait, prospérait et trahissait « La Dépêche », au bénéfice de ses administrateurs et de l'ennemi.

En ce temps-là, souterraine, secrète, passionnée, pourchassée, traquée, la presse clandestine appelait les Français à s'unir, à s'armer, à se battre. Elle dénonçait toutes les formes de la trahison : la trahison militaire, la trahison économique, la trahison de la presse obéissante. Un journal clandestin n'avait pas de concurrents ; lorsque l'imprimerie de l'un était découverte par la Gestapo, c'était l'imprimerie de l'autre qui imprimait deux journaux au lieu d'un. Les imprimeries se firent de plus en plus rares. Nos camarades, rédacteurs, typographes, diffuseurs, étaient arrêtés, déportés, torturés. L'imprimeur Henri Lion prenait sur lui toute la responsabilité des « crimes » reprochés à son équipe, acceptait la mort, et les supplices, plus redoutables que la mort. Tous ses ouvriers étaient déportés : Antonin Fages est mort, Jules Fages et Maurice Borrás ont disparu, Guillemain Tarayre tomba sous les coups de la Milice dont il était l'ennemi. Martin-Chauffier, André Ulmann ont été déportés. Nous ne réitérons pas l'interminable martyrologe de la presse française — la vraie. Mais nous savons que la mort de nos camarades, les souffrances de ceux qui nous ont été miraculeusement rendus — et qui, arrêtés, non comme « notables » mais parce qu'ils résistaient, ont subi les pires tortures — nous créent non des droits, mais des devoirs.

Le premier de ces devoirs est d'interdire à la presse de la forfaiture. A ses dirigeants, à ses profiteurs, de jamais reprendre la parole.

De bons apôtres — oubliant leurs tantièmes, leurs bénéfices « de guerre » et la couardise dont ils firent montre — insinuent que la presse nouvelle est une intruse, que la Résistance est une usurpatrice. Précisons donc la situation de la presse nouvelle.

Les ordonnances d'Alger prévoyaient la mise

immédiate sous séquestre des biens des journaux ayant paru sous l'occupation. Lorsque Toulouse se libéra, et conformément au plan établi par les autorités légales de la France renaissante, de la France combattante — Jean Cassou, commissaire de la République, Etienne Borne, délégué du gouvernement à l'information — les journaux clandestins s'installèrent dans les locaux de « l'autre » presse. Mais à aucun moment les journaux de la Résistance ne sont devenus propriétaires des biens de « La Dépêche » ou de « La Garonne » ou du « Grand Echo ». L'Etat a désigné un administrateur séquestre. Les quotidiens toulousains paient le loyer des installations qu'ils occupent. Un jour — qui a beaucoup tardé, on ne saurait s'expliquer pourquoi — la dévolution des biens des journaux confisqués sera faite aux journaux de la Résistance, non point à titre gracieux, mais moyennant le paiement, à la nation, de la valeur des imprimeries, des immeubles, du matériel. Ainsi non seulement la presse nouvelle n'a pas exproprié l'ancienne, mais donner aux sociétés qui ont trahi la patrie, ou à une société nouvelle qui serait l'ancienne camouflée, ce qui appartient provisoirement et doit appartenir définitivement à la collectivité française, ce serait dépouiller les Français, et non la presse nouvelle qui ne possède rien. Ce serait faire payer par les contribuables le montant des biens des traîtres — y compris les bénéfices dus à leur trahison.

Cette presse nouvelle n'est pas, comme l'ancienne, le bien de quelques particuliers visant seulement à s'enrichir, par des bénéfices, et à défendre, par leur politique ou par leur silence, leur patrimoine. Elle est l'expression des divers mouvements de la pensée française. Presse d'information, mais contrôlée par des mouvements ou des partis, elle offre les garanties d'honorabilité qui manquaient à la presse disparue.

Mais, dira-t-on, cette presse d'autrefois

n'est encore qu'inculpée : il reste à la juger.

La juger ? Il est inconcevable que la direction générale des biens de la presse collaborative n'ait pas été automatiquement prononcée, au lendemain de la libération. Il est inconcevable que tant d'ordonnances — ordonnances du 30 septembre 1944 ; ordonnance du 17 février 1945, ordonnance du 8 mai 1945, pour ne parler que des principales — aient été nécessaires pour déterminer les conditions dans lesquelles sera légalement protégée la traîtrise de journaux dont nous avons vu dans quelles conditions ils paraissaient. Il est scandaleux que ces ordonnances compliquées, mais qui enfin ont forcé de loi, n'aient jamais été appliquées (sauf dans un cas) et ce scandale ne peut s'expliquer que par la volonté de quelques-uns de gagner du temps dans l'espérance d'un retournement politique, ou que du moins le peuple français se lassera, oubliera qu'il a été trahi, se désintéressera du sort des veules et des lâches, pardonnera par omission.

Il n'en est pas moins que ces ordonnances condamnent « La Dépêche ».

« Il serait inadmissible, dit l'ordonnance du 8 mai 1945, dernière en date, que la société qui a publié un journal ayant pendant quatre ans servi la propagande ennemie échappât à toute forme de sanction. La condamnation de ses dirigeants ou de ses collaborateurs, dans les cas où elle est possible, n'atteint souvent que faiblement la société qui pourrait continuer à subsister et conserver intégralement son patrimoine, accablé du prix de sa trahison. »

Et l'ordonnance précise qu'est « pénalement responsable... toute entreprise de publication de journaux... » qui aura notamment « provoqué des militaires ou des marins à passer le service d'une puissance ennemie ». N'était-ce pas clairement le but que poursuivait la publication de placards appelant les Français à s'enrôler dans la Kriegsmarine ou dans les Waffen SS ou dans la Légion des volontaires contre le bolchevisme et les articles relatifs à ces engagements ?

« Ou, dit encore l'ordonnance, participé sciemment à une entreprise de démoralisation de l'armée ou de la nation en imprimant, publiant, faisant imprimer ou publier des articles, brochures ou livres en faveur de l'ennemi, de la collaboration avec l'ennemi. »

Il appartient aux administrateurs de « La Dépêche » et à leurs défenseurs d'assumer le ridicule de prétendre, cette brochure en main, que « La Dépêche » n'a pas participé sciemment à une entreprise de démoralisation de la nation, qu'elle n'a pas publié d'articles en faveur de l'ennemi, en faveur de la collaboration avec l'ennemi.

« La Dépêche » est condamnée par les textes qu'elle a publiés volontairement et par ceux qu'elle a acceptés qu'on lui dicta. Son titre a été enroulé dans la fosse commune de nos déshonneurs nationaux pour reprendre l'expression — plus forte que les lois qui s'en vont — de M. Teitgen. Elle ne saurait réparer sans insulte à nos morts, sans manquement à nos lois.

Aussi bien n'a-t-elle pas commis d'autres

crimes que « La Caronnière », « La Nouvelliste de Lyon » ou « Le Petit Provençal ». Innocenter « La Dépêche », c'est innocenter toute la presse de collaboration. La trahison est une chose indivisible.

Mais, dans notre société, il est loisible à un failli de poursuivre son commerce : il prend patente au nom d'un homme de paille — et s'il installe celui-ci dans les locaux même où il fit jadis sa banqueroute, le tour est joué.

Soit, un titre quelconque : « La Démocratie », ou « Le Messager », ou « La Dépêche du Midi », un quelconque administrateur de l'ancien journal peut tenter de ressusciter la feuille déshonorée. Ce serait tourner la loi : peut-on imaginer un journal coupable et les responsables de ce journal non-coupable ? Jetterait-on en prison Madame Dépêche, Toulouse quitte à proclamer que ceux mêmes qui assumeront la responsabilité de son déshonneur seront déclarés dignes de diriger un quotidien « nouveau » ? Il ne suffit point de prendre, sous la République, une fausse carte d'identité pour devenir un journal de la Résistance. Aucun quotidien n'a le droit de vivre dans notre région s'il n'est établi que ce journal français n'a rien de commun avec le journal de la collaboration, qu'il n'est l'affaire d'aucun administrateur de « La Dépêche », qu'il ne reconstruit d'aucune façon la société déshonorée.

La presse nouvelle doit être digne des sacrifices d'hier, et capable d'assumer les tâches de demain : l'intérêt national exige que les hommes qui la dirigeront soient irréprochables. Le patriotisme de tous a vaincu la trahison de quelques-uns. La trahison n'aura pas sa revanche.

La place de TOUS les coupables du crime de collaboration, et tout particulièrement des hommes d'affaires qui ont assuré, dans des conditions infâmes, la parution de quotidiens orientés par l'ennemi, est sur les bancs de la cour de justice. Mais est-il nécessaire de juger les sociétés « Le Petit Parisien », « Paris-Soir » ou « La Dépêche de Toulouse » ? Quelles circonstances atténuantes pourraient évoquer ces sociétés qui, elles, ont borné leur activité à publier des feuilles de propagande nazie ? C'est le bon sens qui dicte leur attitude à la Fédération nationale de la presse, au Syndicat des quotidiens régionaux. A tous les mouvements et partis démocratiques, les biens de ces sociétés ne se distinguent pas des biens des autres traités : ils doivent être définitivement confisqués.

Né laissons pas dire ou supposer qu'un lecteur de cette presse, s'il a suivi les directives qu'elle lui donnait, doit être frappé d'indignité nationale et que les journaux eux-mêmes peuvent être innocentés, et plus ou moins déguisés, réparés.

Et puisque la France est toute d'accord pour enfouir cette presse « dans la fosse commune de nos déshonneurs nationaux », dressons, une fois pour toutes, son acte de décès.

Toulouse, 19 août 1946

premier anniversaire de la libération
de la ville et de sa presse.

De mœurs des faits
Juste punition
des criminels

Où l'on voit que la justice est faite...
Le tribunal a prononcé la peine de mort...
C'est la juste punition des criminels...

LA DEPECHE

JOURNAL DE LA DEMOCRATIE

17 JUILLET 1942

17 JUILLET 1942

17 JUILLET 1942

La relève est commencée
Une mémorable journée à Compiègne
M. PIERRE LAVAL A ACCUEILLI AVEC EMOTION
le premier train de prisonniers libérés

« Toute la France, par un vote du le chef du gouvernement, vous accueille avec une joie grave et vous adresse son salut affectueux. »

« L'arrivée de ce premier train atteste que les ouvriers de France ont répondu à mon appel. »

LA DEPECHE

JOURNAL DE LA DEMOCRATIE

17 JUILLET 1942

17 JUILLET 1942

17 JUILLET 1942

13 ET 14 JUILLET
LE MARÉCHAL
CHEZ NOUS

Le LANGUEDOC, autour de lui, et roulez.
domin, affaiblissant une fois de plus.
par la terreur de leur accueil, leur
confiance dans le destin de la patrie.

LA REEDITION DU MAUVAIS CORP DE SYRIE

L'Angleterre, chassée de Birmanie,
attaque MADAGASCAR désarmée

UN MESSAGE AU MARÉCHAL